

MEMOIRE PROFESSIONNEL DE RECHERCHE

Contribuer au renouvellement démocratique par la voie des jeunes : Quels outils en faveur du pouvoir d'agir ?



Master 2, LEA

Parcours Langues, communication interculturelle et stratégie
d'entreprise Sous la direction de Monsieur RESSAD Rabie

Octobre 2021

GUILLAUME Clara

Faculté des Humanités

Année universitaire : 2020.-2021

CHARTRE DE NON-PLAGIAT

Protection de la propriété intellectuelle

Tout travail universitaire doit être réalisé dans le respect intégral de la propriété intellectuelle d'autrui. Pour tout travail personnel, ou collectif, pour lequel le candidat est autorisé à utiliser des documents (textes, images, musiques, films etc.), celui-ci devra très précisément signaler le crédit (référence complète du texte cité, de l'image ou de la bande-son utilisés, sources internet incluses) à la fois dans le corps du texte et dans la bibliographie. Il est précisé que l'UCO dispose d'un logiciel anti-plagiat dans lms.uco.fr, aussi est-il demandé à tout étudiant de remettre à ses enseignants un double de ses travaux lourds sur support informatique.

Cf. « Prévention des fraudes à l'attention des étudiants »

Je soussigné(e), GUILLAUME Clara, étudiant(e) en deuxième année de Master LACISE, m'engage à respecter cette charte.

Fait à Redon, le 20 octobre 2021

Signature :

Clara GUILLAUME

Remerciements

Je tiens à remercier mes enseignants, Monsieur Rabie RESSAD, pour ses conseils et sa confiance dans cette rédaction, Madame Anne-Sophie ARRAITZ, pour sa présence, sa dévotion, au cours de ces deux années.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement Emmanuelle GUERIN, pour sa grande gentillesse, sa bienveillance et son soutien dans le cadre de cette nouvelle expérience. J'ai beaucoup appris à ses côtés. Que ce soit dans mes missions, sur ma place ou sur mes valeurs.

J'ai côtoyé de nombreux jeux dont je n'avais pas conscience et je me sens un peu plus légitime après cette expérience au sein du Conseil de Développement.

Merci à Pierrick GOUIN, pour sa confiance, à Marie-Jo MENOZZI, Kireg FOLLET et Stéphanie LONGU, pour la rencontre, les nombreux échanges et leur présence pendant cette période de stage.

Merci aux membres du Parallèle, à l'équipe de OIM, pour leur accueil, et l'investissement, si vivant, dont ils et elles font preuve.

Merci à tous ceux et celles que j'ai pu rencontrer au cours de ce stage, tous acteurs et actrices de leur territoire et de leurs valeurs.

Merci à Madame Le Maire de Plessé, pour l'inspiration et ses réponses à mes interrogations.
Merci à Sam, pour sa contribution, sa sympathie et nos échanges engagés.

Enfin, un merci tout particulier à toutes les personnes m'ayant soutenues dans ma rédaction. Pour leurs conseils et la relecture de cet écrit, mais aussi pour leur grand soutien au cours de mes études et plus encore.

Le plus grand des mercis à ma maman qui a grandement contribué à ce que cet écrit puisse voir le jour, grâce à ses mots et sa présence. Ça n'aurait pas été possible sans elle.

Sommaire

PARTIE I : Démocratie participative et jeunesse, une démarche commune ?	3
I. A la recherche de l'existant et de ce qui est écrit	3
A. Définitions et enjeux des grands axes abordés	3
B. 1. L'existant français et son cadre	6
II. Cultiver le pouvoir d'agir de nos jeunes citoyennes et citoyens, pourquoi ?	12
A. Le spectre de la jeunesse	12
B. Les jeunes, ressource citoyenne	13
C. Est-ce trop tôt pour aborder la démocratie coopérative ?	16
PARTIE II : Des engagements, des engagés, que s'est-il passé ?	18
I. Contexte, genèse	18
A. Le Conseil de Développement, acteur engagé, facteur d'engagement	18
B. Le Territoire de Redon ne veut pas dire « Redon-centré »	19
II. Méthodes et actions menées	20
A. Rencontrer l'existant en Territoire de Redon	20
B. Questionner la saisine	22
C. Jeunesses engagées et création de liens	23
D. Prendre conscience des autres territoires	25
E. Miser sur le pouvoir d'agir	27
PARTIE III : Et si on écrivait ensemble la recette de la participation citoyenne ?	29
I. Des aspirants en devenir	29
A. Que pensent les jeunes du territoire de Redon	29
B. Des acteurs attentifs à la jeunesse	31
II. Des obstacles à surmonter	34
A. Les freins relevant d'un cadre trop descendant	34
B. Des freins liés aux territoires ruraux	35
III. L'affaire de tous·tes	37
A. Des raisons d'écouter les jeunes	37
B. Des pistes d'amélioration pour plus de coopération et d'inclusion dans	37
Conclusion	40
Bibliographie & sitographie	41
Annexes	43

Introduction

Cela peut en interloquer certain, l'idée d'offrir un cadre à la participation des citoyens et citoyennes, et il est vrai qu'en écrivant ces lignes, je me questionne aussi. Est-ce que ce n'est pas paradoxal ?

En vérité j'ai découvert la participation citoyenne il y a peu, et y trouve énormément de valeurs, mais la rédaction de ce mémoire m'a prêté beaucoup de recul sur ce thème, auquel j'ai envie de croire et aspire de plus en plus depuis mon stage au sein du Conseil de Développement du Pays de Redon (Bretagne Sud).

En effet, c'est à l'occasion d'un stage de fin d'études que je me suis questionnée : où est la place des jeunes ruraux dans cette participation citoyenne ?

S'ils ont la réputation d'être plutôt absents, invisibles, ça n'est pas pour autant qu'ils n'ont pas d'idées à partager.

Dans ce cadre, je suis allée à leur rencontre et ai formulé ma problématique en ce sens. Cet écrit n'a pas la prétention d'apporter une réponse concrète, pour autant, il a le mérite d'avoir suscité l'intérêt dans mes différents échanges. Et si cette enquête n'a pu être finalisée en cinq mois, le Conseil de Développement s'est tout de même emparé du sujet.

Comment contribuer au renouvellement démocratique par la voie des jeunes : Quels outils en faveur du pouvoir d'agir ?

Une première partie s'articulera autour des définitions et termes englobant la participation citoyenne, de même que le cadre légal.

Quant à la seconde partie, elle s'attachera davantage à mes découvertes sur le terrain, à la méthode employée face à ces nouveaux enjeux.

Enfin, la troisième et dernière partie vous permettra de prendre connaissance de mes différents constats et observations. Aussi et pour tenter de vous répondre au mieux, j'ai formulé quelques hypothèses qui seront discutées au cours de votre lecture.

PARTIE I : Démocratie participative et jeunesse, une démarche commune ?

I. A la recherche de l'existant et de ce qui est écrit

A. Définitions et enjeux des grands axes abordés

Ce thème fut une découverte, tant dans les pratiques que dans le vocabulaire employé, qu'il m'a fallu assimiler. D'ailleurs, ces derniers ont vocation à évoluer au rythme des hommes et des femmes qui forment les fondations de la société, de la vie locale, du quotidien de chacun-e.

Je suis donc partie en quête de l'existant « théorique » pour mieux comprendre et mieux accueillir cette expérience qui fut la mienne. Ces premières lignes vous aideront peut-être à mieux comprendre la participation citoyenne et ses enjeux.

Selon le dictionnaire Le Robert, plusieurs sens sont attribués au terme *politique*, qui désigne à la fois le pouvoir politique, les luttes pour le pouvoir, l'homme ou la femme politique exerçant ce pouvoir, ou encore l'opposition politique au gouvernement en place. De son origine *Polis* (en grec), politique est plus largement rattaché à l'organisation de l'Etat.

Pour citer Anne-Marie Le Pourhiet dans son article « *Définir la Démocratie* », « *il y aurait démocratie partout où, d'une manière ou d'une autre, formalisée ou pas, des citoyens seraient amenés à discuter de la chose publique* »¹. En effet, le terme *démocratie* signifie le gouvernement de tous (*demos-kratos* en grec). Ce régime s'oppose alors à la gouvernance de certains : des élites, des aristocrates, de même qu'au règne d'un seul : une monarchie.

Synonyme de stratégie, la démocratie est un régime politique dont le principe est celui du gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, mettant ainsi en action tous les citoyens.

La démocratie se traduit par la liberté de s'exprimer, la liberté de la presse, le droit de choisir son représentant lors d'élections. Mais c'est aussi la liberté d'opinion et ainsi l'existence de plusieurs partis politiques de même que la séparation des pouvoirs judiciaires, législatifs et exécutifs.

Si notre société est en constante évolution, la démocratie doit s'évertuer à s'adapter et continuer à nous préserver, dans nos libertés.

Du Latin *civis*, le citoyen fait partie de la cité et dispose déjà de Droits ou de Devoirs envers cette dernière. Selon la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* »².

En effet, la *citoyenneté* repose sur trois valeurs fondamentales, à savoir, le civisme, la civilité et la solidarité.

¹ Extrait, « Définir la démocratie », Anne-Marie Le Pourhiet pour les Presses Universitaires de France, 2011, Cairn Info

² Article premier de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen

Nous avons tous des Droits, mais aussi des Devoirs, c'est ce qui fait le sentiment d'appartenance à une famille ou un groupe, à un territoire, à une Nation. Ainsi, quel que soit nos connaissances, nos affinités, nos caractères, nous sommes tous des acteurs potentiels et pouvons, par notre participation, apporter notre contribution.

La *démocratie représentative* constitue d'abord la forme de démocratie dans laquelle nous nous trouvons actuellement en France. Les citoyens y élisent des représentants, leur conférant alors des pouvoirs. Ces élus nous représentent dans différentes instances (Conseils Municipaux, Conseils Départementaux, Conseils Régionaux, Assemblée Nationale, Sénat, la Présidence ou encore le Conseil Européen.). Ils sont chargés de voter les lois et de veiller au bon fonctionnement des instances publiques. Afin de respecter le caractère démocratique, des élections ont lieu à échéance régulières, ce qui permet le renouvellement démocratique, mettant ainsi le citoyen au cœur des décisions, par sa voix.

L'écrit « Penser les conditions de la démocratie participative » de Michel PARAZELLI et Anne LATENDRESSE (2006) développe la notion de *démocratie participative*, soit, l'idée selon laquelle le citoyen est au cœur de l'action, quel que soit son degré d'implication ou le champ d'action. C'est un peu comme si nous devenions tous représentants ou même ambassadeurs de notre territoire et plus encore. La démocratie participative implique le renouvellement des instances, politiques et de nos représentants. De plus la question de l'appartenance et de l'identité se pose aussi. Où est MA place ? A quel groupe j'appartiens ?

Les auteurs rappellent que l'enjeu de la démocratie participative est de mettre l'individu au service du collectif et de mettre le collectif en action pour une mouvance et une évolution des pratiques. Pour résumer, celui qui participe ne consomme pas, il est acteur.

Finalement, si cet écrit date de 2006 il développe avec pertinence l'une des conséquences de la citoyenneté : la marginalisation de certains groupes : les minorités, aussi appelés « les invisibles », les femmes ou encore les jeunes, etc.

En effet la citoyenneté ou le fait de se sentir appartenir à un groupe c'est aussi exclure les autres, on parle alors d'entre-soi. De fait, pour fonctionner, un groupe doit assouplir et adapter ses pratiques à ses membres. Développer la démocratie participative, c'est contribuer à la responsabilisation du citoyen et à « l'empowerment » ou pouvoir d'agir dans une idée de justice sociale et d'inclusion.

Avec appui du dictionnaire de l'Académie Française, on sait que l'*engagement* constitue une mobilisation et un don de soi. L'idée d'engagement a un sens très positif et répond à l'envie d'être utile et d'aider les autres, par le bénévolat, ou le volontariat, par exemple. On s'engage pour une cause, des convictions. S'engager c'est donner un sens à nos actions. L'engagement répond également à une éthique et à une volonté d'aller vers « du mieux », du mieux vivre- ensemble, la solidarité et la création de liens.

Si les méthodes de la participation citoyenne restent à développer, ainsi que les mentalités doivent évoluer, l'échelle de la participation ci-dessous est un moyen d'estimer sa capacité à prendre part, de même qu'elle permet de visualiser la place qu'on nous octroie dans les échanges publics.

Cette échelle a été définie par Sherry Arnstein, une sociologue Américaine qui la publia dans son ouvrage « *A ladder of citizen participation* » en 1971.

On trouve 8 niveaux, du moins participatif au plus participatif. Il est alors entendu que certains paliers n'ont rien à voir avec la participation des citoyennes et citoyens qui demeurent alors des êtres passifs. Pour autant on peut noter que l'information est un Droit fondamental, bien que ce stade s'avère plutôt descendant et va donc contre le concept de participation citoyenne. La consultation constitue le stade où le dialogue s'installe quand le partenariat ambitionne un travail de concert entre tous les acteurs et les actrices d'un projet donné. Finalement, le contrôle citoyen signifie l'autonomie d'un groupe sur un sujet ou un espace bien particulier.

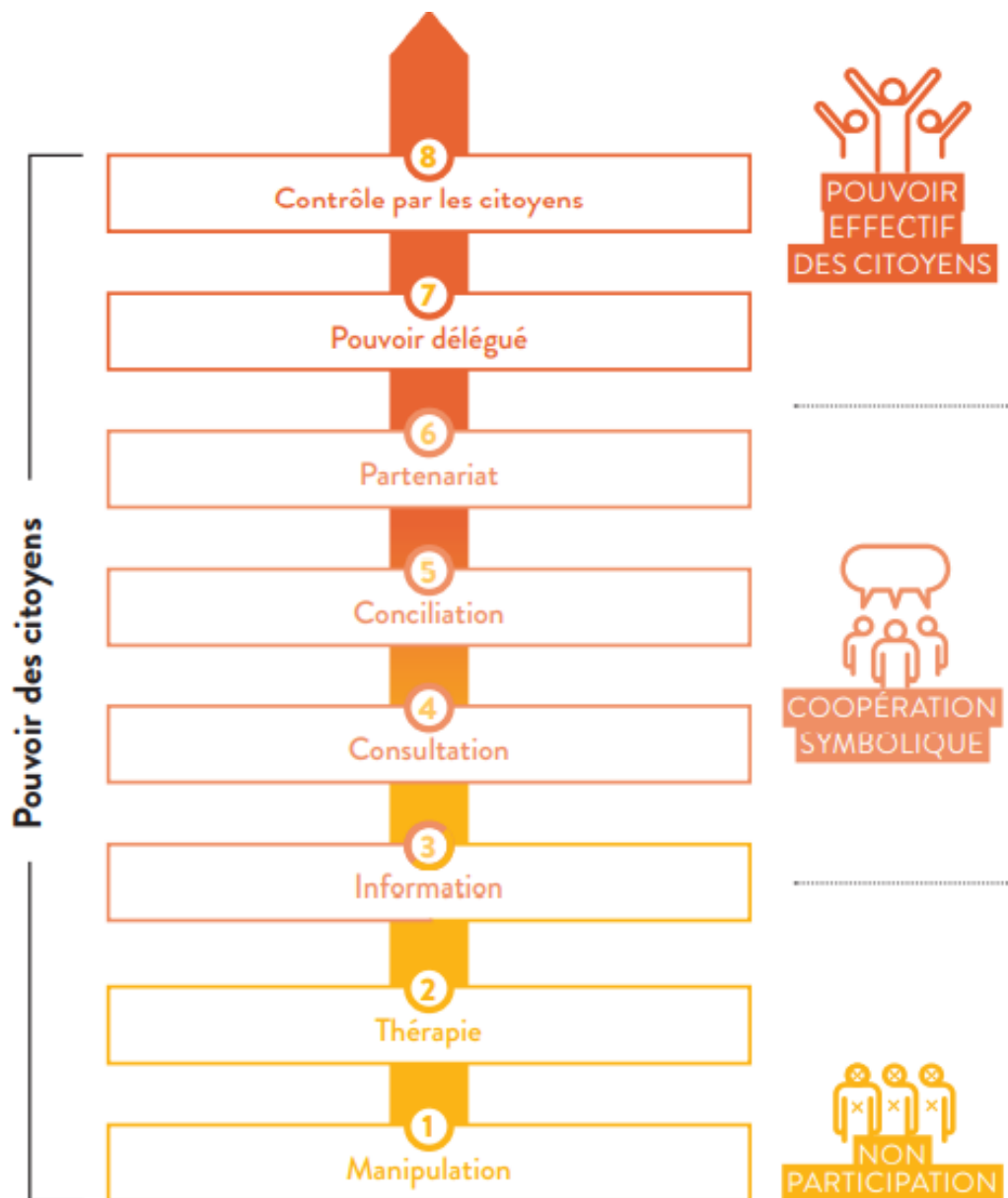


Figure 1 – Echelle de la Participation, ARNSTEIN

³ Echelle d'ARNSTEIN, p.17 du Guide pratique « Concerter à l'échelle intercommunale », par Palabreo et l'AdCF

B. 1. L'existant français et son cadre

Pour comprendre et mieux appliquer la démocratie participative, une phrase énoncée par Côme Besson, chargé de projet au sein de l'Institut Bioforce fait écho à mon expérience et donne un sens particulier à mes différentes recherches. « *La solidarité commence en bas de chez soi* ». En effet, les premiers balbutiements de la démocratie participative prennent forme dès les années 1960 et ce sans obligation légale. Des outils, visant à promouvoir la participation des citoyens en leur territoire existent bel et bien mais leur nombre de même que leur dénomination exacte dépendent et varient en fonction du territoire en question.

1) Des élans de participation citoyenne au niveau local

A partir des années 1960, *les conseils de quartiers* ont vu le jour un peu partout dans le monde. Ces derniers ont un rôle de consultation et de proposition sur des questions relatives à la vie locale voire « micro-locale », comme le cadre de vie et l'aménagement du territoire.

Quant aux *ateliers populaires d'urbanismes*, ils ont été institués afin de permettre la participation des citoyens à l'élaboration des plans et stratégies de rénovation ou de conservation de leur quartier. Les ateliers populaires prendront davantage en compte l'historique du quartier et son vécu, les réflexions et aspirations des habitants face aux intérêts fonciers et financiers des promoteurs. On peut citer l'exemple du quartier de Villeneuve⁴, à Grenoble. Cette association de riverains a permis la « co-élaboration » d'un projet alternatif, un « projet urbain stratégique et démocratique » a alors été rédigé en 2013. Ainsi des logements sociaux ont pu être conservés, un jardin partagé a pu être créé et nombre de riverains ont contribué au projet de rénovation urbaine pluridisciplinaire. Ce plan a aussi permis la prise de parole davantage de citoyens et citoyennes.

Le rapport de l'INJEP « Conseils de jeunes et participation : étude auprès des collectivités et de jeunes engagés » (avril 2021) soulève que les *conseils de jeunes* constituent un outil qui a pour qualité d'être visible au sens des institutions. Même s'ils sont peu connus ou reconnus, que leurs actions sont difficilement évaluables et que l'aspect décisionnel ou le poids politique reste plutôt superflu et variable d'un conseil à un autre. Les pouvoirs et moyens déployés, quels qu'ils soient, diffèrent. Ainsi, légitimité et intérêt de ces conseils se retrouvent questionnés, malgré les nombreuses bonnes volontés des élus-es qui s'emparent du sujet et des jeunes qui y contribuent.

⁴ Exemple du quartier de Villeneuve, Grenoble, source : <https://m.uneseuleplanete.org/Atelier-Populaire-d-Urbanisme>

A la lecture d'un entretien⁵ de Yves Sintomer (professeur de Sciences Politiques à Paris XIII) mené par La Gazette, on retrace l'histoire des budgets participatifs. L'initiative a vu le jour en 1989 à Porto Alegre (Brésil). Porté par la gauche altermondialiste, l'idée était alors d'associer politiques, associations de quartiers et intellectuels, pour agir et lutter contre les inégalités sociales. Au bout de quelques années on a pu observer une baisse de la pauvreté mais aussi de la corruption. Cette expérience avait été fructueuse, du fait de l'implication et l'engagement de tous les acteurs. Ce modèle a alors été recopié à de nombreuses reprises, y compris en Europe, mais les ambitions et la nature des implications étant bien différentes, les résultats n'ont pas été à la hauteur de Porto Alegre. Si la première expérience française date de 1995, l'outil séduit toujours car il permet l'implication du citoyen dans les finances publiques. Pour autant cela nécessite que les ambitions de justice sociale soient partagées, cette idéologie ne prédomine pas en France.

Les Françaises, les Français et notamment les jeunes, aspirent à une démocratie plus participative. Les Conseils de Développement naissent ainsi et constituent, alors, un levier pour y accéder. En effet, la Loi Voynet (1999) permet la concrétisation d'espaces d'échanges, de réflexions et de coopérations entre les individus. Ces laboratoires d'idées, de mixité et de dialogue, permettent à toutes et à tous de s'exprimer et de faire valoir leurs aspirations et expertises. Les membres de ces Conseils se veulent à l'écoute du territoire et des évolutions de la société. Selon le cadre légal défini, la création d'un Conseil de Développement est obligatoire lorsqu'un territoire organisé comprend au moins 50 000 habitants. En dessous de ce seuil, la création d'une telle instance reste libre. Les maîtres mots quant à leur composition sont mixité, parité et participation. L'intercommunalité attribuée au Conseil de Développement de quoi fonctionner et peut également le saisir afin de travailler sur un sujet, une problématique, propre au territoire en question. Sinon, ils s'organisent librement et en respect des art. L5741-1 et L5741-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). La Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD) note tout de même que cette instance ne sert que de support aux autres instances territoriales. Cet espace de réflexions et de parole citoyenne n'a qu'un rôle consultatif.

Depuis la révision constitutionnelle de 2003, le référendum local a été étendu à tous les échelons de collectivités. Ce dernier permet à tous les électeurs d'une collectivité de décider par leur vote de la mise en place, ou non, d'un projet à l'échelle locale. La Loi indique que le projet soumis à référendum local est adopté :

- « Si la moitié au moins des électeurs inscrits a pris part au scrutin et s'il réunit la majorité des suffrages exprimés. Si cette dernière condition est remplie, le référendum vaut décision que la collectivité locale organisatrice doit juridiquement appliquer.
- Dans le cas contraire, le référendum n'a que la portée d'un avis consultatif. »

⁵ Entretien de La Gazette, Yves Sintomer, «Les budgets participatifs, toute une histoire » lien : <https://www.lagazettedescommunes.com/279758/les-budgets-participatifs-toute-une-histoire/>

Quant à la *pétition locale*, celle-ci permet de consulter les électeurs sur une décision que les autorités locales peuvent être amenées à prendre. Ici la portée de l'action n'est que consultative.

Rédigé en 2005, le *Droit d'Initiative Citoyenne* permet d'associer, de concerter et de faire coopérer les citoyennes et citoyens à la prise de décisions, sur des projets soumis à une déclaration d'intention, comme stipulé dans le Droit Constitutionnel. Seule la personne publique (la préfecture, la région) peut délivrer un avis, ces dispositifs sont obligatoires dans la mise en œuvre de projets et travaux.

Cette déclaration se doit d'être publiée, affichée et accessible, que ce soit dans les locaux de l'autorité responsable ou sur les réseaux affiliés.

Une *Consultation Locale* peut être organisée afin de connaître l'avis des habitants concernés par un projet d'infrastructures ou d'équipements ayant une incidence sur l'environnement et le cadre de vie. Ainsi créée par l'ordonnance du 21 avril 2016, cette modalité permet d'associer les citoyens à la prise de décision.

A l'initiative et à la charge de l'Etat, cette consultation locale a été mise en place pour la première fois le 26 juin 2016, lors de la consultation des électeurs du département de la Loire-Atlantique sur le projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique vers le site de Notre-Dame-des-Landes.

Cependant, il est rappelé que cette consultation ne vaut pas décision et se trouve hautement consultative.

Retour sur le projet Notre-Dame-Des-Landes⁶ : Il démarre en 1963 et fera l'objet de nombreuses contestations malgré l'accord du conseil municipal de la petite ville, en 1972. Les agriculteurs et tant d'autres se sont saisis de l'affaire, invoquant l'importance du projet à venir et ses conséquences, tant sur l'environnement, que sur leurs conditions de vie et de travail. Le projet prend du retard, mais c'est en 2016 qu'une consultation locale prendra place - après nombre d'affrontements entre les forces armées et la population. Les habitants de la Loire-Atlantique seront amenés à voter. Les résultats iront en faveur de l'aéroport à 55.17% des voix. Cependant, ce projet ne verra jamais le jour et la zone est toujours occupée actuellement.

Selon l'article L.2143-2 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), les *Comités consultatifs* permettent aux conseillers municipaux et instances locales de se réunir et d'aborder tout sujet relatif à la vie locale. Pour garantir la bonne marche de ces réunions, un cadre précis est à suivre.

La composition de ces conseils permet l'accès à d'autres individus que le corps municipal de se présenter et de faire valoir son expertise sur un sujet donné. De cette façon, habitants, représentants des commerçants ou encore membres d'associations peuvent être présents.

L'éligibilité des membres admis lors des comités consultatifs est fixée en amont par les membres du conseil municipal et le maire, alors en exercice. La durée de ces nominations n'excède donc pas ledit mandat.

⁶ Vidéo YouTube, France 3 Pays de la Loire « Historique du projet Notre-Dame-des-Landes » <https://www.youtube.com/watch?v=NMRD51Kn8J4>

Chaque séance se trouve présidée par un conseiller municipal que le maire aura désigné. Comme son nom n'indique, les propositions émises lors de ces comités ne sont pas nécessairement suivies par l'équipe municipale.

A la lecture d'archives de l'AMF (Association des Maires et Présidents d'intercommunalités de France) concernant la démocratie dite de proximité, qu'on pratique à échelon local, on apprend que le *Conseil de quartier* est une instance d'informations et de débats obligatoire pour les villes de 80 000 habitants et plus, facultative pour les villes qui comptent moins d'habitants.

A la consultation du CGCT, on sait que la création de postes d'adjoint(s) pour lesdits quartiers a également été rendu possible. Ces quartiers sont délimités par la municipalité, ce qui permettra la création de plusieurs conseils. Là encore la municipalité intervient et peut estimer le nombre de conseillers par quartiers et leur permet de fonctionner, de se rassembler. Les conseillers de quartiers peuvent proposer mais également être consultés quant aux sujets concernant le quartier et la ville.

A noter que les dispositions légales pour des villes plus petites ne diffèrent pas, même si ces conseils de quartiers se trouvent facultatifs.

Les *Conseils citoyens adossés aux quartiers prioritaires de la ville* ont été créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 (Loi Lamy). Cette dénomination implique que ces conseils sont obligatoires dans les quartiers prioritaires de la ville et visent à impliquer les riverains dans la vie locale. Pour moitié, les membres se trouvent être des riverains tirés au sort sur des registres ou des listes de volontaires ou bien des acteurs locaux, entreprises et associations. Selon le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, en 2019 on comptait 1514 quartiers prioritaires. On peut là encore questionner la légitimité, la pertinence de ces instances, car, comme c'est le cas pour les Conseils de Développement, les propositions et opportunités d'engagement dépendent de l'autorité leur conférant existence et moyens de fonctionnement. Pour autant, les vocations sont les mêmes et visent au mieux vivre ensemble et à « l'expertise partagée ». En effet, tous sont experts de leurs quartiers, de leur cadre et conditions de vie. .

On peut une nouvelle fois ajouter que, d'un territoire, d'un quartier à l'autre, les résultats varient et ne sont pas nécessairement reproductibles.

2) Les autres dispositifs nationaux et moyens d'expressions

En plus des derniers dispositifs s'adressant aux intercommunalités et à la favorisation de la participation citoyenne, il existe également un cadre permettant l'action et l'expression des individus en leur nom propre. Ces modalités répondent également à un cadre légal et la population est tout à fait en droit de demander information ou de s'exprimer, notamment en matière d'environnement, d'aménagement et d'urbanisme, comme prévu dans l'article 7 de la Charte de l'environnement.

« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement »

En ce sens plusieurs outils existent, comme les *enquêtes publiques*, en réponse à la Loi Bouchardeau de 1983) qui prévoit que des enquêtes doivent être réalisées pour des sujets d'utilité et d'intérêt publique. C'est-à-dire que les actions qui pourraient être menées auraient vocation à modifier le cadre de vie et l'environnement des riverains, comme la démolition d'un immeuble, par exemple. Une enquête est toujours annoncée et publiée et l'objectif de cette étude est de pouvoir éditer un bilan qui serait le plus respectueux des riverains concernés. Une fois le bilan d'enquêtes effectué par le ou les commissaires, étudié et les mesures prises, le projet est dit d'utilité publique et des travaux peuvent être entamés.

On peut aussi énoncer les débats publics. D'ailleurs, pour citer Chantal Jouanno, Présidente de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), « l'environnement appartient à toutes et à tous, qui que vous soyez, où que vous soyez, vous avez le Droit de débattre et ce droit est inscrit dans la Constitution [...] vous avez le pouvoir de faire changer les choses ⁷ ». Les débats publics sont amenés à être organisés en amont d'un projet comme c'est le cas pour les enquêtes publiques.

La distinction est faite car la CNDP est une instance de participation indépendante et neutre. La volonté de la CNDP est d'apprendre et de bien informer le citoyen quant aux enjeux environnementaux et travaux qui viseraient à modifier les conditions de vie des intéressés, mais aussi à prendre part et s'exprimer.

A compter de 2004, les consultations publiques connaissent aussi la révolution du numérique. Ainsi, des consultations par internet peuvent avoir lieu. Elles prennent place lorsqu'aucune autre procédure n'est prévue (enquête ou débat, par exemple). Si ces consultations peuvent se substituer à une enquête, elles se doivent d'être référencées et de garantir la bonne information et le droit à la participation de toutes et tous.

Le Referendum d'Initiative Partagée (RIP) naît d'une modification de l'art. 11 de la Constitution, en 2008, et met en action l'administration et les citoyens. Il est entendu que seul les citoyennes et citoyens peuvent faire part de leur soutien concernant une proposition de loi, que ce soit par le biais de leurs moyens numériques ou par une instance administrative locale. C'est un procédé long et très règlementé par les grandes instances françaises qui se place entre le referendum et la pétition et qui inscrit le contributeur/la contributrice dans un rôle de décideur.

Depuis 2008 les citoyennes et citoyens peuvent saisir une instance comme le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE, ainsi que l'Assemblée nationale et le Sénat), par la soumission ou le soutien d'une pétition et ce, de manière autonome.

La procédure est simplifiée depuis que des plateformes numériques existent et permettent aux citoyennes et citoyens de s'exprimer et de faire porter leurs aspirations au-delà de leur géographie. Pour qu'une pétition devienne proposition, elle doit d'abord atteindre un seuil de soutien en un délai impartit. Une fois le seuil atteint, l'instance ayant reçu la pétition est libre de se saisir du sujet. Si cette forme d'expression citoyenne a plutôt une considération consultative, elle permet des prises de conscience qui peuvent faire pencher la balance. A noter que, pour pétitionner, il faut disposer d'une carte d'identité et être majeur.e.

⁷ Citation extraite d'une vidéo de présentation de la CNDP, Chantal JOUANNO, « Ma parole a du pouvoir », [Accueil|CNDP\(debatpublic.fr\)](http://Accueil|CNDP(debatpublic.fr))

Le Conseil Economie Social et Environnemental existe depuis près de 100 ans et a pour ambition de représenter la société civile, tant par son action de conseil auprès d'autres grandes instances comme le Sénat ou l'Assemblée nationale, mais aussi de contribuer au pouvoir d'agir des citoyens par l'organisation de consultations publiques dont il peut être à l'initiative et sans sollicitation préalable des pouvoirs publics. Le citoyen peut se saisir du CESE plus aisément depuis le Droit de pétition. Ainsi, le CESE n'a pas de pouvoir de décision mais peut contribuer à faire pencher la balance du côté de la population en opérant auprès des grandes instances de notre république.

« La pétition fait partie des outils nécessaires pour démontrer l'implication et la mobilisation du public [...] Ensemble, on gagne toujours ! ». - Greenpeace

II. Cultiver le pouvoir d'agir de nos jeunes citoyennes et citoyens, pourquoi ?

A. Le spectre de la jeunesse

1) Définition et considération

La jeunesse correspond à une tranche de vie de l'être humain, qu'on situe entre l'enfance et l'Age adulte. Pour appuyer ces dires, un rapport co-écrit par Danielle EVEN et Bertrand COLY, du CESE, « Place des jeunes dans les territoires ruraux », note que la jeunesse est l'« âge des transitions ». On confère aussi aux jeunes des caractéristiques identiques, mais tous les jeunes sont-ils les mêmes et peut-on les considérer comme obéissant à des concepts d'ordres générationnels ? En effet et avec l'appui du Centre d'Observation de la Société, on sait qu'il n'y a pas de définition exacte à ce terme, jeunesse, qui désigne le plus souvent les individus entre 15 et 24 ans.

Selon un entretien d'Olivier Galland, directeur de recherche au CNRS, paru dans Le Monde en 2008, l'étape de la jeunesse tend tout de même à se rallonger. En effet, les jeunes disposent de nombreux moyens d'émancipation intellectuelles, via les nouvelles technologies ou encore une vie étudiante plus longue que leurs aînés. Le directeur de recherche démontre aussi que le pallier identifié par les jeunes pour se considérer adulte est celui de l'obtention d'un premier CDI, d'un premier logement, d'une vie de couple stable et de l'arrivée d'un premier enfant.

2) Si l'on se fiait aux concepts intergénérationnels ?

Cela signifierait-il que nous aurions tous les mêmes ambitions et les mêmes besoins ? Il ne semble pas que ce fait soit avéré. Pour autant, cette considération a davantage de sens sociologique que biologique et traite d'individus nés à une même période ou ayant traversé les mêmes événements et présentant les mêmes sensibilités. En effet, ils baignent dans un environnement sociétale et technologique identique. De fait, leur construction et aspirations se rejoindraient. Le concept des générations inclue également une considération économique. Ainsi, les individus nés à une telle période, voire en période de crise, s'en souviennent et évoluent en fonction des dites crises. On sait aussi que les phases de crise sont cycliques, on peut en déduire que les différentes considérations générationnelles y obéissent et « tournent », au même rythme, soit 20 à 25 ans.

3) Qui sont les jeunes d'aujourd'hui ?

Sil'on se préoccupe des 15-24 ans, on comprend que nous parlons ici de la génération Z, aussi connue sous le nom de « Centennials », ils sont nés entre 1995 et 2011.

Pour vous en dire plus sur ces-derniers, ils sont davantage sensibles aux nouvelles technologies et les utilisent de manière dite écologique, ils souhaitent bénéficier d'informations rapides et concises et sont bien plus conscients des enjeux sociétaux que leurs aînés, ils s'engageraient même davantage.

B. Les jeunes, ressource citoyenne

1) Une ressource, sur le papier

Marie-Catherine BERNARD, Directrice de l'Agence Palabreo, dans son écrit (Concertier à l'échelle intercommunale, octobre 2019) adressé à L'Assemblée des Communautés de France (AdCF) rappelle que, depuis 2002, tous les jeunes, à leurs 18 ans, sont inscrits sur les listes électorales. Pas moins motivés, pas moins concernés, les jeunes constituent une tranche de la population dont il faut se préoccuper en matière d'engagement et de participation.

A noter que leurs aptitudes et confort concernant l'outil numérique constitue une force et un atout majeur. Ils ont en effet plus de facilité à s'exprimer via l'internet.

L'autrice souligne aussi que les jeunes sont de « puissants relais d'information et d'accompagnement », dans le domaine de l'environnement et des nouveaux enjeux sociétaux qui les préoccupent grandement. Ainsi, il semble essentiel de sensibiliser à l'engagement, nos jeunes citoyens, pour aller vers une société plus solidaire et inclusive.

On comprend que le jeune citoyen, force de propositions, doit être associé aux prises de décisions, ce n'est pourtant pas chose aisée.

D'ailleurs, pour s'engager les jeunes ont pour sujets de prédilection des activités comme le sport, la culture, ou l'humanitaire qui leur offre la possibilité de créer des liens et de vivre des moments conviviaux. Si l'on ne les rencontre pas au sein d'espaces de débats et de participation citoyenne, c'est en partie à cause de l'aspect descendant qui y règne et la forte présence d'individus plus expérimentés et plus âgés, il s'agirait même de ceux que nous appelons les baby-boomers (qui comptent parmi les individus nés entre 1946 et 1964).

2) Nouvelles aspirations ou défiance de la jeunesse envers les instances et politiques ?

La jeunesse actuelle ambitionne des valeurs davantage altruistes au sein des institutions, ils souhaitent d'ailleurs voir évoluer la gouvernance des organisations pour qu'elle transite vers plus d'horizontalité, pour une justice sociale et égalitaire. ce que d'autres pays ou politiques prônent davantage, comme il est développé dans le rapport de l'INJEP (« Conseils de jeunes et participation : Étude auprès des collectivités », avril 2021).

Ce dossier montre d'ailleurs que les plus présents en politique (par le vote) sont les babyboomers

Quant aux plus jeunes, nés après 1990, ils s'expriment d'une autre façon, notamment la manifestation ou « protestation », pour reprendre l'expression inscrite dans une autre étude provenant de l'INJEP, à savoir « La démocratie à l'épreuve de la jeunesse ».

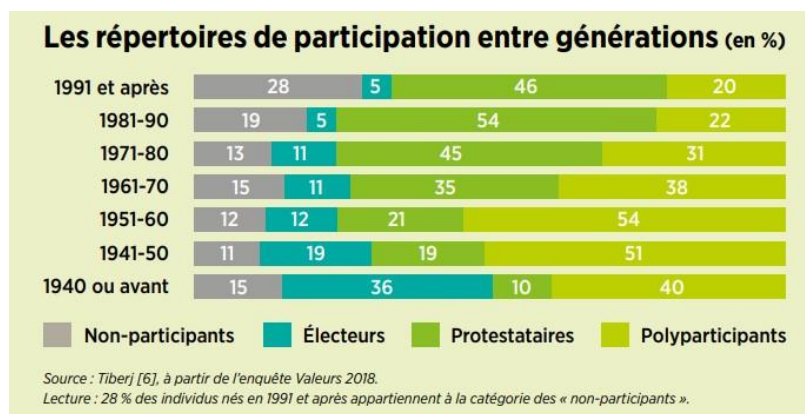


Figure 2 – Répertoires de la participation entre génération⁸

Ce dossier montre d'ailleurs que les plus présents en politique (par le vote) sont les babyboomers. Quant aux plus jeunes, nés après 1990, ils s'expriment d'une autre façon, notamment la manifestation ou « protestation », pour reprendre l'expression inscrite dans une autre étude provenant de l'INJEP, à savoir « La démocratie à l'épreuve de la jeunesse ».

Dans le même sens, l'exemple de la participation des jeunes au sein de leur territoire a pu être observé par l'initiative du Conseil de Développement Territorial du Pays de Centre-Ouest Bretagne (COB).

Ainsi, en Pays de Carhaix, où les jeunes disposent d'une image peu reluisante pour la part du reste de la population, le Conseil de Développement a sondé une centaine d'entre eux, afin de connaître leurs aspirations, leurs craintes et leurs souhaits pour leur territoire de Demain.

Il se trouve que malgré la migration des jeunes, qui, de réputation, préfèrent les plus grosses villes, les individus enquêtés (15-33 ans) semblaient alors tromper l'opinion.

En effet, les jeunes investigués se sont trouvés particulièrement attachés à leur pays, leur identité. Ils se sentent ainsi bien concernés, notamment par tout ce qui touche à l'aménagement de leur environnement, « *Ils sont fiers des valeurs véhiculées par leur territoire : la convivialité, l'authenticité, l'accueil, la solidarité.* ».

Alors que l'on pourrait croire le contraire, les conditions de vie en zone rurale, si elles présentent leurs problématiques (de mobilité, d'attractivité, ...) les jeunes se voient clairement évoluer en leur pays, là où ils ont leurs attaches et un confort de vie certain.

Alors que leur légitimité et présence au sein des échanges politiques se retrouve mise en question on observe aussi l'apparition d'une expression bien significative de cet effet, à savoir « *l'érosion démocratique* » qui est employé par l'INJEP dans son étude (La démocratie à l'épreuve de la jeunesse, mars 2021) et illustre ce revirement de la jeunesse pour d'autres modes d'expressions politiques comme les manifestations ou une méfiance pour les représentants politiques.

On observe d'ailleurs que les jeunes, malgré leur éducation voire leur degré d'instruction votent moins que le reste de la population, même quand ces derniers favorisent un système démocratique (graphique « Les opinions des 18-29 ans entre 1999 et 2018 vis-à-vis de différents systèmes de gouvernement ») et ce malgré une sensibilité à la sphère politique qui semble assez similaire, tant pour les 18-29 que pour les plus âgés (qui demeurent présents et attestent de leur vote systématiquement (comme observé sur le graphique «

⁸ Figure 2 – Répertoires de la participation entre, source : INJEP, « La démocratie à l'épreuve de la jeunesse »⁹

Le rapport à la politique selon les classes d'âge »), même si un système d'élections libres et justes semblent trouver plus d'adeptes chez nos jeunes que chez les anciennes générations.

Pour ne pas les limiter à une position de figurant il est important de leur octroyer écoute et légitimité. Ils deviendront ainsi acteurs et ambassadeurs de leur territoire, de son développement et des causes qui leur tiennent à cœur.

Aussi, comme il a été observé pendant le déroulement de l'expérience carhaisienne, les jeunes souhaitent être considérés comme une ressource et pas comme des objets d'études qu'on analyse sans pour autant leur répondre.

Cette expression « ressource » est également employée par l'OCDE dans l'édition d'un guide de communication (« Faire participer les jeunes au gouvernement ouvert », 2016), qui atteste que les jeunes sont un atout au sens politique, mais également économique. En effet, l'OCDE rappelle que la main d'œuvre des jeunes stimule la croissance économique, constitue un facteur de productivité et surtout d'innovation. Leur participation s'avère donc essentielle en matière de politiques publiques.

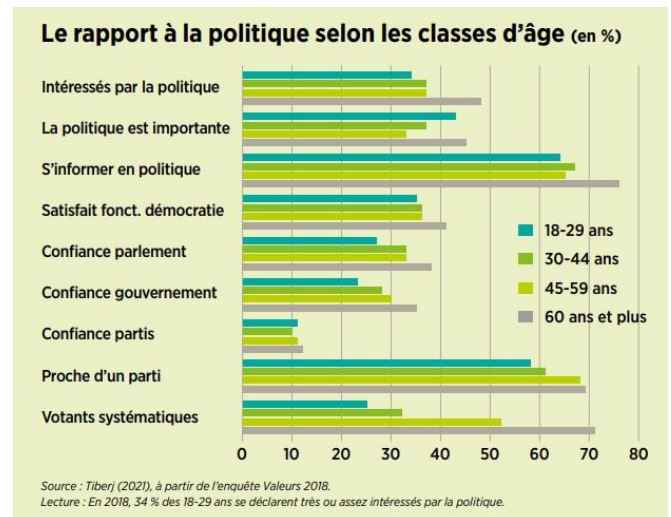
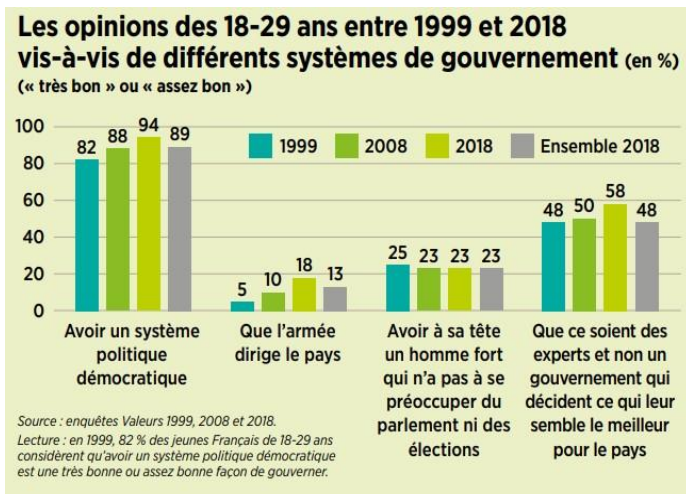


Figure 3 & 4 – Graphiques Opinions et rapports à la politique, source INJEP, « La démocratie à l'épreuve de la jeunesse »⁹

⁹ Figure 3 & 4 – Graphiques source INJEP, « La démocratie à l'épreuve de la jeunesse »

C. Est-ce trop tôt pour aborder la démocratie coopérative ?

On remarque que, depuis près de trente ans, l'action des politiques semblent aller en faveur d'une population plus âgée, et ce au détriment de la jeunesse. Cela peut s'expliquer par le vieillissement de la population, lorsque la phase de la jeunesse tend, elle, à se rallonger.

Comme le note Le Monde, suite à une parution de France Stratégie (organisme de réflexion, au sein du cabinet du premier ministre en 2016), ne pas mener de politiques en faveur de la jeunesse, constitue un risque pour les familles qui demeurent en charge de leurs jeunes.

Il est avéré que la forte présence des plus âgés au sein d'instances contribue aussi à l'invisibilisation du jeune, qui ne sait pas, qui ne s'exprime pas, ou qui n'est pas entendu. C'est pourquoi l'inclusion et la participation des jeunes est aussi nécessaire que souhaitable.

Avec l'appui du guide de communication rédigé par l'OCDE en 2016, on peut affirmer que l'inclusion des jeunes dans les échanges et bien possible et passe d'ailleurs par l'adoption de méthodes facilitatrices. Il faut également appuyer que cette tranche de la population n'est pas moins citoyenne que ses pairs, il faut donc considérer les jeunes comme des acteurs de leur vie et de leur territoire, ces derniers sont concernés et bien aptes à contribuer à la prise de décisions, qui dessinera les orientations des années futures.

Si l'on peut octroyer de nombreuses définitions au mot « démocratie », son fondement réside tout de même dans le fait de pouvoir prendre en charge son destin et de faire valoir ses choix, ses droits, ses aspirations.

C'est pourquoi les politiques se doivent d'aller en ce sens et de ne pas négliger les plus jeunes. Les ambitions de la politique sont de pouvoir représenter la population dans son ensemble et donc doit s'avérer collective, d'intérêt général et accessible à toutes et à tous.

Le principe de démocratie coopérative existe depuis longtemps, on le retrouve notamment dans les fondements des coopératives agricoles, des associations professionnelles (ou syndicats). Sa vocation étant de faire groupe et de défendre les intérêts communs, comme on peut le lire dans la Revue Internationale de l'Economie Sociale (RECMA).

S'il suffit alors d'appliquer la doctrine « un Homme, une Voix » , on comprend alors que la démocratie coopérative ambitionne de mieux impliquer les citoyens à la prise de décisions publiques. Ce qui implique également une évolution dans les procédés décisionnels en utilisant des méthodes favorables à la participation et à l'expression de toutes les expertises disponibles.

Comme la société se trouve en mouvance perpétuelle, la démocratie nécessite de s'adapter et de garantir l'expression de toutes et tous, y compris de la jeune génération, pour contrer la défiance, le phénomène de désenchantement politique ainsi que de la montée de l'individualisme.

Finalement, la démocratie coopérative c'est l'opportunité d'encourager et d'inclure tous les citoyens, tous les concernés, en faisant fi des stigmates de la jeunesse ou de la différence.

Annonce et hypothèses

C'est en tout cas ce que je vais m'attacher à discuter dans cet écrit, par ces 3 hypothèses que nous retrouverons en fin de parcours, afin de répondre à cette problématique, « **Contribuer au renouvellement démocratique par la voie des jeunes : Quels outils en faveur du pouvoir d'agir ?** »

- 1) La jeunesse doit participer, pour assurer la transition et l'évolution vers une démocratie plus inclusive
- 2) S'engager n'est pas donné à tout le monde, jeunes ou moins jeunes, l'engagement politique touche davantage les personnes "averties"
- 3) Instances et individus, en œuvrant de concert avec la jeunesse, participent à la création et au renforcement du pouvoir d'agir/l'empowerment de celle-ci

En Partie III de cet écrit nous aurons alors l'occasion d'interroger ces points et d'y répondre au vu de l'expérience vécue.

PARTIE II : Des engagements, des engagés, que s'est-il passé ?

I. Contexte, genèse

A. Le Conseil de Développement, acteur engagé, facteur d'engagement

1) La rencontre

Je rencontre Emmanuelle GUERIN, coordinatrice-animatrice du Conseil de Développement, au mois de janvier 2021, à l'occasion d'une réunion où d'autres membres sont conviés et viennent échanger sur la mise en place à venir d'un Dispositif Local d'Accompagnement, qui permettra de faire évoluer l'association. Je suis très impressionnée par les termes employés. J'ai le souvenir d'une réunion rythmée et très riche en contenu.

En arrivant au Conseil de Développement, je découvre un fonctionnement et un vocabulaire bien particulier. J'observe que l'association du Conseil de Développement est plutôt fréquentée par des individus relativement expérimentés. Je me demande comment assimiler tout cela et surtout, participer. Comment répondre à cette fameuse saisine, portant sur les générations X, Y et Z, qui me sera adressée à la suite d'un second échange avec Emmanuelle GUERIN, qui deviendra ma tutrice. (Une présentation du Conseil d'Administration du Conseil de Développement en annexe 1)

On me dit que mon appartenance à ce territoire constitue un atout, mais est-ce vraiment le cas ? Et comment répondre de la façon la plus qualitative possible aux exigences de cette saisine ? Je me demande alors comment être légitime, redécouvrant le territoire et m'y promenant, pas comme une redonnaise mais avec l'objectif d'en connaître plus sur ce qui est à la disposition des jeunes au sein de ce territoire que je ne connais pas tant, finalement.

C'est seulement le début et je n'ai pas encore idée de la « machine » que je vais découvrir et des prises de conscience à naître.

2) Me saisir de « Générations X, Y, Z... qui sont-ils ? », l'entrée en matière

C'est le nom de cette saisine et ce qui définit également les orientations de ma présence au sein du Conseil de Développement.

En effet, comme on peut le lire en Annexe 2, cette saisine nous a été transmise par l'intercommunalité et date de 2018. La dynamique du groupe d'inventaire sur les transitions semblait être le moment idéal pour investiguer la jeunesse du territoire de Redon, que je ne connais plus vraiment moi-même.

A mon arrivée, en février 2021, je collabore avec d'autres membres, intéressés par la question des jeunes. Je ne serai donc pas seule « sur le front » et pourrais apprendre de mes collègues, Marie-Jo MENOZZI, ethno-sociologue et Kireg FOLLET, étudiant en sociologie qui entame lui aussi son stage de fin d'études.

Cette saisine vise à l'adaptation des politiques en faveur de nos jeunes, que le territoire reconnaît quelque peu absents, notamment après la période du baccalauréat. C'est quelque chose que je sais et que j'ai pu vivre moi-même. Car malgré une forte identité territoriale, l'agglomération se situe au carrefour de trois villes plus importantes, à savoir Rennes (35), Vannes (56) et Nantes (44) : ces villes ont davantage d'attraits pour les jeunes car plus intéressantes en ce qui concerne les formations, les opportunités d'emplois ou bien la qualité des services et de la vie étudiante.

Ce qui me pose question, c'est la considération générationnelle. On me demande de me focaliser sur les Z, il s'agit donc de jeunes qui auraient à peu près mon âge voire un peu plus jeunes, les Centennials, comme nous les avons nommés en première partie de cet écrit.

Assez de questions, il faut entrer en action et, avant tout, me rendre compte de ce qu'il se passe en territoire de Redon, et de ce qui y existe vraiment.

B. Le Territoire de Redon ne veut pas dire « Redon-centré »

Vous souvenez-vous de la position de l'agglomération redonnaise ? Au carrefour des voies navigables, au cœur de trois départements, coincée entre deux régions et leurs fameux conflits d'identité régionale. L'agglomération redonnaise regroupe actuellement 31 communes et compte près de 66 000 habitants-es. Cette géographie a fortement contribué à la naissance d'un sentiment d'appartenance à un Pays et une culture bien spécifique, on parle du Pays du marron.

Forts de leur identité les habitants du territoire profitent d'un cadre de vie, d'espaces naturels de qualité et d'une offre de services importante. Dynamique, le territoire a bien su se faire connaître et reconnaître par sa culture et sa forte présence associative.

Dans cette optique, cela me semblait essentiel de parvenir à investiguer le territoire, de la façon la plus large possible afin d'être au plus près des habitants et de leur réalité. Ce qui n'aura pas toujours été facile compte tenu de l'étendue du territoire et de la situation sanitaire.

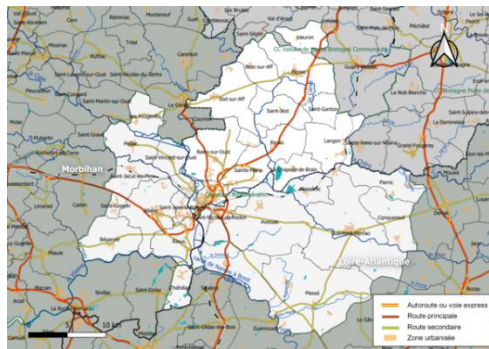


Figure 5 – Carte du territoire, Redon Agglomération¹⁰

¹⁰ Figure 5 – Cartographie du territoire de Redon, source Wikipédia https://fr.wikipedia.org/wiki/Redon_Agglom%C3%A9ration

II. Méthodes et actions menées

A. Rencontrer l'existant en Territoire de Redon

1) Les premiers pas

Je m'aperçois rapidement que le Conseil de Développement est une pépinière de contacts et de relations sur le Territoire. Evidemment, me direz-vous, c'est tout l'intérêt de ces instances ! Mais comment font ceux qui ne connaissent pas cette ressource ?

En effet, le Conseil de développement existe depuis janvier 2002 (suite à la Loi Voynet), dans l'objectif d'instaurer une démocratie participative et de mettre le citoyen au cœur du débat, de l'impliquer dans la vie de son territoire en l'invitant à se questionner sur son environnement et à s'exprimer sur des sujets de société.

L'enjeu du Conseil est d'être connu et reconnu par les citoyens en menant des actions motivant leur présence, car ces derniers sont bien concernés.

Cependant je me rends bientôt compte que ce sont surtout des membres expérimentés et experts dans leur domaine qui s'y expriment fréquemment. Dès ma rencontre avec Emmanuelle j'apprends d'ailleurs que seulement quatre jeunes femmes de moins de 30 ans sont adhérentes, mais elles ont peu d'occasions de s'exprimer face aux autres membres. Dans la conduite de ma mission, vais-je réussir à faire bouger les lignes, ne serait-ce qu'au sein de l'association ?

2) Qui investiguer pour connaître l'existant ?

Collaborer avec Emmanuelle a été une véritable chance et cela a rendu les recherches plus aisées. Nous abordons d'abord le point de vue institutionnel. Au bout de quelques jours, les rendez-vous s'organisent, entre ma tutrice et moi, qui effectuons toutes les deux nos recherches et les entretiens remplissent progressivement mon agenda.

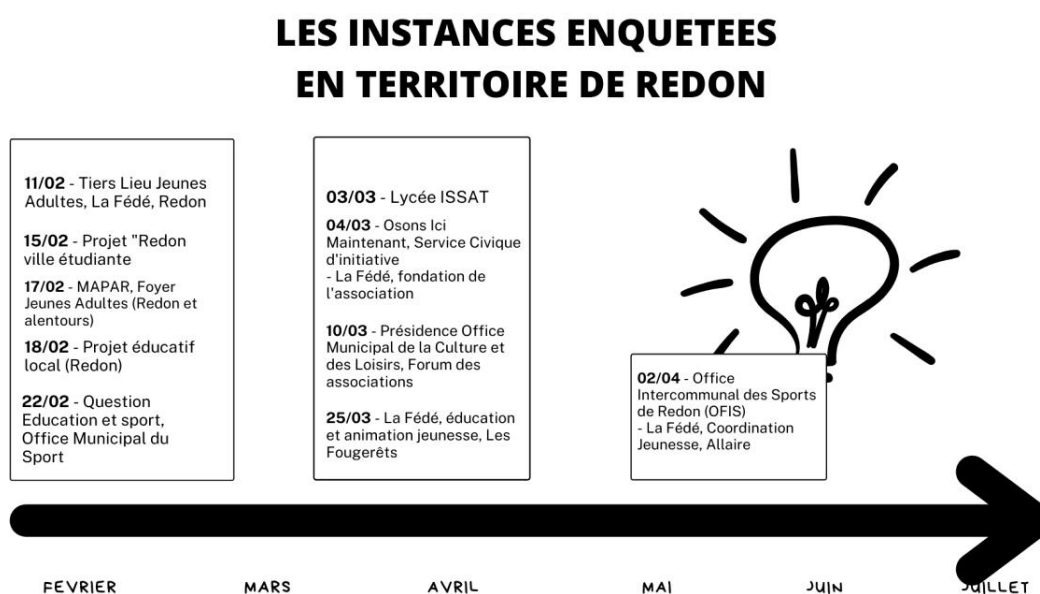


Figure 6 – Calendrier - Les instances enquêtées

Emmanuelle m'oriente rapidement vers des acteurs « phares » du territoire, comme l'agence d'attractivité, la CADES, la Fédé et le tiers-lieu jeunesse « Le Parallèle », la MAPAR, l'OFIS et ses commissions jeunes, La Mission Locale, les services éducatifs de la Municipalité de Redon avec le Projet Educatif Local, Osons Ici et Maintenant (OIM) et ses services civiques d'initiatives, le lycée ISSAT qui valorise l'engagement de ses étudiants, ou encore l'Office Municipale pour la Culture et les Loisirs et l'Office Municipal des Sports...

Naturellement, j'ai souhaité rencontrer quelques jeunes. J'ai choisi de me tourner vers des profils engagés, qui avaient été repérés au sein d'instances et par les citoyens-acteurs que j'avais pu enquêter.

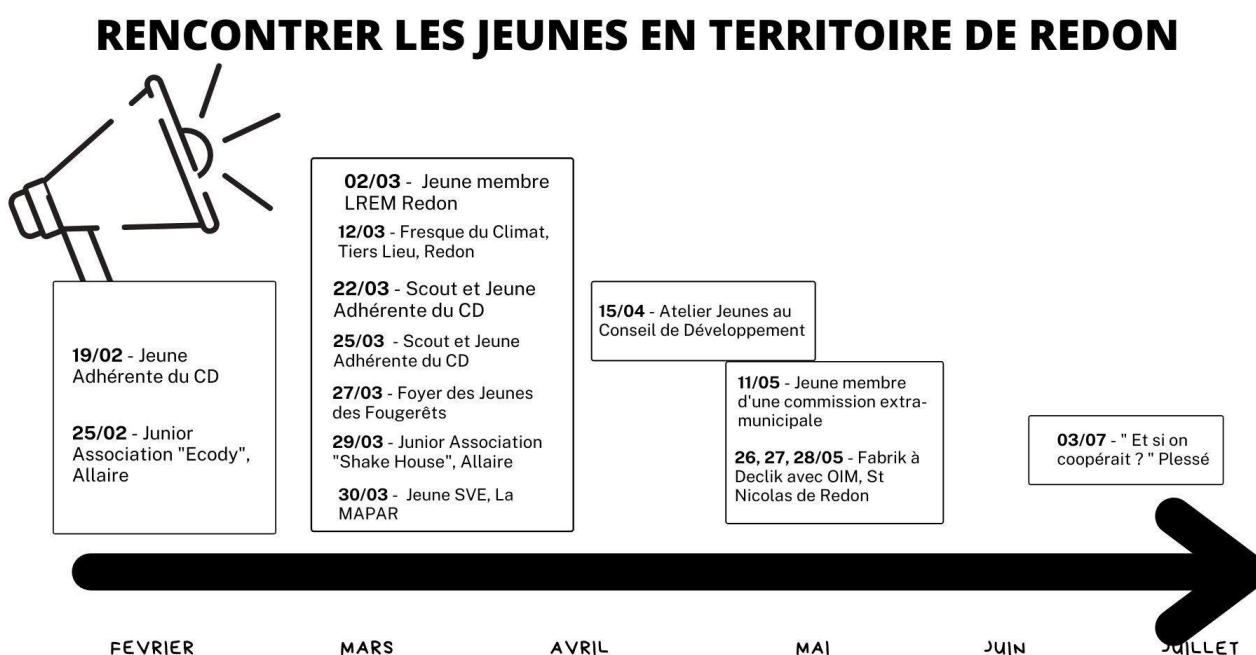


Figure 7 – Calendrier - Les jeunes que j'ai rencontré

Scouts, membres de partis politiques, membres d'associations, porteurs et porteuses d'initiatives citoyennes, Président de foyer des jeunes ou encore adhérentes du Conseil de Développement, toutes et tous sont particulièrement attachés-es à leur territoire et lui souhaitent de valoriser les jeunesses présentes et pas moins actives.

Je comprends de mieux en mieux les motivations de la saisine que l'on m'a adressée et c'est l'engagement des jeunes, sur toute une multitude de domaines, notamment la culture et l'environnement qui m'interpelle : Ma mission a de plus en plus de sens, tant pour moi que pour le Conseil de Développement. Alors... Qui a dit qu'il ne se passait rien en territoire de Redon ?

3) Conduire des entretiens

J'opère selon une grille réalisée en amont, mais compte aussi beaucoup sur l'échange en lui-même. J'apprécie d'en apprendre plus sur mon interlocuteur·trice et/ou sur l'instance, le corps représenté, les valeurs portées, les vocations.

Je découvre, rencontres après rencontres, les possibilités et ambitions du territoire de Redon pour la jeune génération. Entre les volontés et les dispositifs existants, je remarque quelques écarts.

Je m'adapte également à mon interlocuteur ou mon interlocutrice en fonction de l'objet de sa profession, ou bien de son engagement associatif ou politique.

Je suis donc parvenue à l'écriture de deux grilles à destination des représentants et instances que j'ai pu rencontrer, ainsi que des jeunes avec lesquels j'ai eu la chance d'échanger et qui m'ont fait partager leurs valeurs et engagements. (cf. annexe 3).

Pour ce qui est des acteurs, en plus de leurs missions, je m'intéresse à leur perception des jeunes, à leur façon de les considérer et de travailler avec eux. Les estiment-ils comme des consommateurs de services ou bien comme d'autres acteurs ? Là, je remarque que les politiques locales ne tendent pas toujours à faire du jeune un contributeur de son territoire et du service qu'il peut consommer. Je remarque aussi que des associations allant davantage vers le jeune, utilisent d'autres méthodes, notamment celles de l'éducation populaire qui prône davantage de justice sociale et de pouvoir d'agir. D'ailleurs un Tiers-Lieu vient d'ouvrir dans le centre-ville de Redon, il se nomme le Parallèle et constitue un hôtel à projet pour et par les jeunes du territoire. Je m'intéresse également à la notion de liens et de partenariat, cela me permet d'aller tantôt vers des jeunes, tantôt vers d'autres acteurs locaux concernés.

Quant aux jeunes enquêtés, j'ai eu beaucoup d'intérêt à les entendre parler de leurs aspirations, de leur attachement au territoire de Redon, mais j'ai pris soin de noter leurs craintes et leurs impressions d'illégitimité face à des politiques leur semblant inaccessibles, voire sourd(e)s. C'est un peu comme s'ils avaient l'impression qu'on ne s'adresse pas à eux.

Chaque rencontre était synonyme de rédaction. Cela me permettait de garder une trace de l'échange et de prendre du recul progressivement, pour mieux analyser et comprendre ces décalages entre les désirs des uns et les pratiques des autres, en quelques mots : la réalité.

B. Questionner la saisine

1) La saisine en transition

Nous effectuons régulièrement des points afin de rendre compte de nos avancements, d'établir un plan pour les semaines suivantes, selon les actions menées et celles à venir. Alors que je me prends au jeu des rencontres avec les jeunes et de leurs perceptions de l'engagement et que j'assimile progressivement le rôle et les missions du Conseil de Développement, je questionne ma tutrice à propos de l'avenir de la saisine qu'elle m'avait confiée. Au fil des échanges, je comprends la nécessité de la prise de parole des jeunes au sein des instances, car ils sont également impactés et d'autant plus concernés par la nature des échanges.

Rappelons que la saisine « Générations X, Y, Z... qui sont-ils ? » date de 2018 et qu'elle n'avait pas été exploitée avant que la dynamique Transitions Ecologiques et Sociétales (dite TES) ne s'installe et questionne également la présence des jeunes en territoire de Redon.

2) Comment valoriser l'Engagement des jeunes et légitimer leur place ?

Nous nous rencontrons donc avec Emmanuelle et nos deux collègues en charge du projet « TES » et échangeons sur ce qui ressort de nos enquêtes respectives. Nous prenons en compte les objectifs du Conseil dans nos recherches auprès de nos jeunes, de même que le temps qui nous est respectivement imparti pour mener à bien cette période.

J'ai déjà eu quelques beaux échanges avec les jeunes et souhaite aller en ce sens. Alors que le Conseil de Développement compte peu d'adhérents-es de moins de 30 ans et est méconnu de la jeune génération. Nous irons vers les jeunes et ferons de notre mieux pour leur répondre et surtout être réceptifs.

A l'heure de la rédaction du projet de territoire et des contributions que le Conseil de Développement soumet à l'agglomération. Nous devons retranscrire les besoins et aspirations, parce que, comme je l'ai souvent entendu « les jeunes sont les décideurs de demain » et le Conseil de Développement souhaite vivement contribuer à ce que les jeunes du territoire se sentent davantage soutenues et légitimes.

La décision est prise, et le Conseil de Développement porte davantage cette volonté. Si la saisine a constitué un modèle et a pu prêter forme aux différentes investigations, le Conseil souhaite plus que tout être et devenir le plus accessible possible et ambitionne de rencontrer davantage de jeunes acteurs et actrices pour leur octroyer la place à laquelle tous et toutes ont droit au sein de l'association et des projets qui y sont menés.

C. Jeunes engagées et création de liens

1) Animation d'un atelier entre jeunes

Après avoir récolté la parole des jeunes, nous avons souhaité pouvoir réaliser un atelier qui prêterait à l'interconnaissance et à l'échange. Il aura lieu au 15 avril 2021.

L'objectif était d'y présenter l'état de mes enquêtes et de questionner les participants-es sur ce qu'ils ou elles souhaitaient pour le territoire. Cette réunion a pu avoir lieu en visioconférence et contribua à ce que les jeunes, adhérents-es ou non puissent donner leur sentiment et faire part de leurs envies quant au territoire et à la place qu'ils ou elles souhaitent y occuper.

Dans cette première expérience d'animation, j'avais fonctionné par étape et souhaitais surtout que ce temps soit agréable, que cela constitue un temps d'expression libre. J'ai donc fonctionné par jeux que j'avais cocréés avec Emmanuelle sur la base des méthodes d'animation que j'avais vu pratiquer pendant nos différents temps d'échanges, on peut citer, par exemple, un exercice tel que le photolangage.

2) Coopération avec les acteurs associatifs du pays

a) Contribuer à la Fabrik à Déclik d'Osons Ici Maintenant

J'ai eu l'opportunité de rencontrer Ségolène, « développeuse de possible » chez OIM. Créée en 2014, l'association Osons Ici et Maintenant (OIM) est un organisme de service civique d'initiative, au service de la jeunesse. L'association propose un parcours de 9 mois incluant service civique, temps d'accompagnement individuel et collectif afin d'aider le jeune à trouver sa voie! OIM organise également une Fabrik à Déclik à laquelle nous serons invités.

Ces 3 jours de Fabrik ont été l'occasion de s'inspirer, de lâcher prise, de mieux se connaître, d'une prise de conscience, C'était un grand moment de partage pour mieux oser la transition.

b) Et toi, tu t'engages comment ?

Un village Déclik se tiendra et nous aurons l'occasion d'y présenter le Conseil de Développement.

Nous entamons la création d'un mur d'inspirations auquel nous inviterons les participants-es à s'exprimer. Ce mur a pour vocation de garder trace des aspirations des jeunes « déclikés » et pour les y aider nous leur posons cette question : Et toi, tu t'engages comment ?

c) Et si on coopérait ?

« Et si on coopérait ? » est un événement organisé par la CADES (Coordination des Acteurs de l'Economie Sociale depuis 1996) sur la commune de Plessé. Cette manifestation s'articulait en de nombreux temps forts, conférences, projections, marché des initiatives, ainsi qu'une soirée festive.

Le Conseil de Développement avait pris part à l'organisation de cette manifestation depuis le début de l'année, ce qui m'avait permis de suivre ce projet depuis ses débuts.

J'ai pu assister à de nombreuses réunions et y officiâis au nom du Conseil de Développement et de sa démarche envers les jeunes du territoire.

A l'occasion de ma présence au Marché des initiatives, j'ai eu l'opportunité de restituer les étapes vécues dans mes investigations quant aux jeunesses du territoire. Ce fut l'occasion d'y présenter, à nouveau, le mur d'inspirations que nous avons entamé lors de la Fabrik à Déclik.

Cette restitution avait pu se faire sous la forme d'une synthèse graphique, grâce à l'intervention d'Anne GUERIN, elle-même bénévole au sein du Conseil de Développement et fortement active sur le territoire.

Alors que les jeunes ne semblent pas prendre part aux échanges, malgré la présence reconnue du Conseil de Développement, l'expérience Nerzh naît d'une requête des élus et a été concrétisée sans l'intervention d'ingénierie ni service jeunesse. Pour reprendre les termes exacts de la présentation du projet « L'opération Nerzh est menée par le Conseil de développement du Pays Centre Ouest Bretagne depuis le mois d'avril 2018 et est motivée par la volonté de rencontrer, comprendre et mettre en lumière la jeunesse des communes du Centre Ouest Bretagne. » Le Pays de COB a souhaité réaliser un diagnostic le plus large possible auprès des acteurs du territoire. S'en sont suivies des étapes de concertation entre les jeunes et les acteurs du Pays.

L'ambition de Nerzh est de faire place aux jeunes dans l'écriture des politiques qui leurs seraient dédiées et d'insuffler la participation citoyenne quand la population se trouve vieillissante et que les jeunes ne se sentent ni écoutés, ni représentés.

Les membres du Conseil se sont rendus dans de nombreux lieux de passage, pour aller vers la jeunesse. En plus des enquêtes, réalisées par segments., des réunions se sont tenues et ont permis l'expression d'un petit groupe de jeunes, dans un contexte de bienveillance et d'écoute. L'idée était alors d'échanger sur les problématiques rencontrées par les jeunes, leur ressenti. Pendant notre temps d'échange nous apprenons que, malgré les mobilisations et la motivation du Conseil envers Nerzh, les résultats ont montré que le temps des élus et celui des jeunes n'allaient pas au même rythme, que leurs objectifs différaient. Bien que cela soit souhaitable, il était difficile d'envisager un suivi et la poursuite de cette démarche, pourtant reconnue et visible. Les jeunes, quant à eux, expriment l'envie de se rencontrer. Ce qui se traduit par l'ouverture de tiers-lieux ruraux. Là encore, des disparités et divergences d'opinions persistent.

2) Voyage en Erdre et Gesvres avec Territoires Apprenant

J'ai aussi eu la chance d'assister à un webinaire visant au développement territorial et à la favorisation du vivre ensemble. Le thème de cette rencontre était « Jeunesse et Démocratie ».

Les différents intervenants y développent l'enjeu d'une dynamique de territoire, à savoir le renouvellement de la population et de la démocratie par la jeunesse dans notre monde d'aujourd'hui. Un monde de réseau et de lead en évolution quant à la relation de travail et de formation. Sont évoquées des problématiques de renouvellement et des flux de sortie des jeunes vers les métropoles, notamment pour les études supérieures, ou alors pour plus d'opportunités d'emplois.

La Communauté de communes d'Erdre et Gesvres prend alors le micro et indique exister depuis 2002. Elle représente 12 communes au nord de Nantes. Ce territoire reconnaît un déficit d'emplois, causant un départ d'une partie de la population vers Nantes (sud) pour le travail. Les activités agricoles et de bâtiment, elles, sont bien présentes.

Les « territoires apprenants » interpellent les acteurs locaux : Comment mobiliser pour vivre et entreprendre en territoire d'Erdre et Gesvres en 2030 ? Quel plan d'actions pour parvenir à un territoire de fédération et de volonté de faire ensemble ? Alors que ces notions ne me sont pas familières, j'apprends que cette initiative se trouve en cohérence avec l'objectif de l'UNESCO par la promotion de la paix, de la culture et l'éducation tout au long de la vie. « il y a des apprentissages formels mais aussi non formels, qu'est-ce que l'environnement peut proposer pour favoriser cette mise à disposition ? »

Patrick WALES, l'un des intervenants et Vice-Président pour le Comité Mondial des Apprentissages tient alors à faire la distinction. Il considère que l'intégration est le fait de se normaliser vers l'autre. Que l'insertion soit le fait de trouver une place quand l'inclusion consiste en un système de rencontre « sur un intérêt commun ». Ce dernier terme se rapproche de la co-construction et de « l'apprenance ». Il ajoute que « le savoir ne donne pas la direction ». Territoires apprenants donnent une identité, un commun. Il est nécessaire de coconstruire le territoire et d'opérer en transversalité. Ce qui permet de croiser différents axes de façons plus globale, dans la diversité et la complexité de la vie. Ce qui permettra alors d'aller vers des avancées personnelles mais aussi collectives. Le rôle du politique est de rendre possible les objectifs communs qui permettront de progresser.

Mais, où est la place de la jeunesse dans tout ça ? On nous présente quelques pistes de réflexions pour parvenir au mieux vivre-ensemble et favoriser la participation de toutes et de tous. Tous sommes concernés, il ne faut pas considérer les jeunes comme « à part », il faut acter dans la diversité. Il est nécessaire de s'écouter et de bâtir ensemble. Promouvoir une dynamique démocratique permet de responsabiliser et d'insuffler le pouvoir d'agir des jeunes en leur territoire. Ce qui contribue également au développement de relations horizontales et donne davantage de sens à la rencontre. Et à la construction d'un intérêt général.

Le Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres était aussi parmi les intervenants et rappela que ce dernier se trouve en co-présidence et que l'association compte plus d'actifs que de retraités. Il utilise le terme « expertise d'usage » que j'ai eu coutume d'entendre pendant ces cinq mois passés aux côtés d'Emmanuelle.

Le Conseil de Développement arbore ses valeurs de citoyenneté et de respect, de liberté d'expression, d'écoute et de partage jusqu'à leurs jeunes.

En facilitateur de la démocratie participative, le Conseil de Développement va vers les jeunes et se rend dans les collèges et lycées du territoire. Si les co-présidents admettent que les premiers retours n'étaient pas concluants, la volonté était de collecter la voix des jeunes et de connaître leur ressenti en matière de transition.

Les jeunes semblent rencontrer des difficultés lorsqu'il faut se projeter, notamment pour ce qui est d'une vie professionnelle sur le territoire. Le Conseil de Développement a alors mis en place quelques ateliers afin de les y aider et de les rendre acteurs. Ils ont été invités à co-construire une liste des métiers dont ils auraient besoin pour aller vivre sur la lune. Les jeunes acteurs ont aussi été invités à visiter une ferme Bio et ont participé à un jeu de rôle, mettant en scène un conseil municipal. Finalement ils ont pu partager leurs aspirations pour la ville et le territoire de demain. Les co-présidents s'entendent « on ne peut pas se passer de la jeunesse et de leur réflexion.

Le webinaire prendra fin sur cette conclusion pleine de volonté vers une démocratie participative et davantage tournée vers les jeunes citoyens. En effet, il faut bâtir un avenir et pas seulement un futur, il faut se projeter au sens commun du terme et fédérer. Malgré un fonctionnement institutionnel encore très présent, le citoyen observateur a toute légitimité et peut contribuer à l'innovation et au développement de son territoire., de son environnement.

E. Miser sur le pouvoir d'agir

Une bonne expérience observée est-elle duplicable en un autre territoire ? Il ne me semble pas que cela soit vrai. En effet, quelle que soit la taille ou configuration d'un territoire j'ai pu constater, en allant vers d'autres initiatives et au cours de mes enquêtes, que la participation des citoyens reste impactée par des freins plutôt similaires.

Motivée par ce thème et par les témoignages que je pouvais récolter, j'ai bien remarqué l'attachement des habitants pour leur territoire mais cela ne semble pas suffire à leur expression dans les espaces dédiés à la parole citoyenne. Les territoires, laboratoires d'idées et facteurs identitaires se trouvent peut-être trop inaccessibles et rigides aux yeux des citoyens qui ne se reconnaissent pas toujours dans les échanges et dans le vocabulaire employé.

Pourtant, acteur de son quotidien, le citoyen a tout intérêt à participer, tant il est expert de son environnement et des causes qui le touchent.

Quant aux jeunes qu'abritent nos territoires, leurs nouvelles compétences et sensibilités aux enjeux sociétaux sont de véritables ressources à ne pas négliger et à accompagner. Contribuer au pouvoir d'agir c'est aussi contribuer au sentiment d'appartenance. Il semble donc essentiel de promouvoir la participation du jeune citoyen qui ne semble pas se sentir aussi légitime face à ses pairs.

« Jeunesse lève-toi »¹¹, cette citation d'un chanteur bien connu, Damien Saez, ne suffit pas, mais des instances et pratiques assouplies y contribueraient peut-être ?

PARTIE III : Et si on écrivait ensemble la recette de la participation citoyenne ?

I. Des aspirants en devenir

A. Que pensent les jeunes du territoire de Redon

1) S'engager ça veut dire quoi ?

J'ai eu l'opportunité de rencontrer une dizaine de jeunes pendant mon expérience au sein du Conseil de Développement et si mon analyse ne trouve pas de résultats au sens quantitatif, elle n'est pas moins qualitative et m'en a appris beaucoup sur les réalités du pays de Redon et de ses habitants-es. En effet, j'ai surtout eu connaissance d'expériences de jeunes engagés sur le territoire, c'était une volonté de ma part mais je crois bien que ces questionnements pourraient s'étendre à bien plus d'individus, tant je crois que ce territoire abrite aspirations et motivations.

Si l'on peut croire qu'en zone rurale, il ne se passe rien, que les jeunes « zonent » plus qu'autre chose, je suis allée à la rencontre de ceux que je ne considère plus comme des exceptions. Ils sont nombreux à me parler de leurs souhaits pour ce qu'ils et elles considèrent comme un socle, comme leur maison, là d'où ils et elles viennent. Attachés à leurs territoires, ils sont soucieux de la dynamique qu'ils peuvent impulser en prenant part à la vie locale.

Lorsque je leur demande ce que représente le terme « engagement », Léane, jeune cheffe-scout et adhérente du Conseil de Développement, me parle de promesse envers elle, envers les autres. Elle considère que s'engager est important, car les jeunes ne sont autres que les « bâtisseurs du monde de demain ». Pour sa collègue, Louise, elle aussi scout et membre du CD, c'est « Faire quelque chose dans sa vie qui soit différent de la vie quotidienne mais qui y donne un sens. ».

Quant à Timothé, jeune lycéen et membre d'un parti politique, s'engager c'est « une action concrète dans la vie, c'est le moyen de participer au fonctionnement de nos collectivités et à plus haute échelle. C'est une façon d'être présent ».

Pour Léo, c'est « la volonté et les démarches d'une personne pour l'utopie ». De son côté, il apprend progressivement et a pu s'investir de la même façon. Il parle de mouvement et y allie la société

J'ai l'occasion de rencontrer Aanor, également investie au sein des scouts, comme ses camarades, Léane et Louise, qu'elle invita à rejoindre le Conseil de Développement. Pour elle, c'est autant « intellectuel que dans l'action ». Elle affirme que « c'est bien d'avoir des idées mais les accomplir, c'est mieux ! ». Aanor estime aussi que cela se fait sur la base de valeurs propres à chacun et que s'engager est une façon de prendre position.

2) Les sujets qui les intéressent

Au cours de ces cinq mois j'ai pu me rendre compte des valeurs et intérêts des jeunes du pays de Redon. J'ai observé une conscience environnementale grandissante ainsi qu'une mobilisation pour des enjeux de société tels que le questionnement de la place des femmes dans l'espace public ou bien les inégalités, davantage visibles, davantage conscientisées depuis #MeToo (2017).

D'autre part, vivants en zone rurale, les jeunes se sentent très proches et concernés par les affaires locales, l'aménagement de leur territoire, la préservation du patrimoine et de la nature qu'ils connaissent

Pour exemple, beaucoup me parlent de Confluence 2030, un projet porté par l'Agglomération, les communes de Redon et Saint-Nicolas-de-Redon et de nombreux acteurs locaux. Ce dernier vise au réaménagement des différentes zones portuaires et à repenser les déplacements, le cadre de vie et les opportunités de services, d'entrepreneuriat et de culture.

Ces échanges s'ils mériteraient d'être plus nombreux, m'ont beaucoup intéressés et m'ont permis de mieux connaître la population que je pouvais interroger. Certains-es ne connaissaient pas l'association du Conseil de Développement, c'était aussi l'occasion de leur en parler et d'écouter leurs envies de participation. Là encore, j'ai été agréablement surprise et me demande pourquoi est-ce qu'on parle plutôt des jeunes du pays en des termes négatifs. ? J'ai pu regrouper ces centres d'intérêts en un diagramme que vous pourrez lire ci-dessous. Il retrace les trois pôles les plus questionnés par les jeunes du territoire, ainsi que les sujets qui s'en approchent.



Figure 9 – Les sujets qui passionnent les jeunes du territoire de Redon

Comme j'ai pu le vivre et m'en rendre compte, les jeunes ici sont réellement désireux de prendre leur place, une part active et d'être moteur pour le futur de leur territoire, qu'ils estiment bel et bien dynamique.

La Fabrik à Déclik et le mur d'inspiration que nous avons réalisé et que je vous ai présenté en seconde partie de ce mémoire reprend ces souhaits. Si les messages inscrits étaient anonymes, j'ai pu lire « C'est à MOI/NOUS d'agir » « Prendre MA place », « Me sentir concerné.e par le futur », ces termes me confortent dans l'idée d'une réelle implication de la jeunesse.

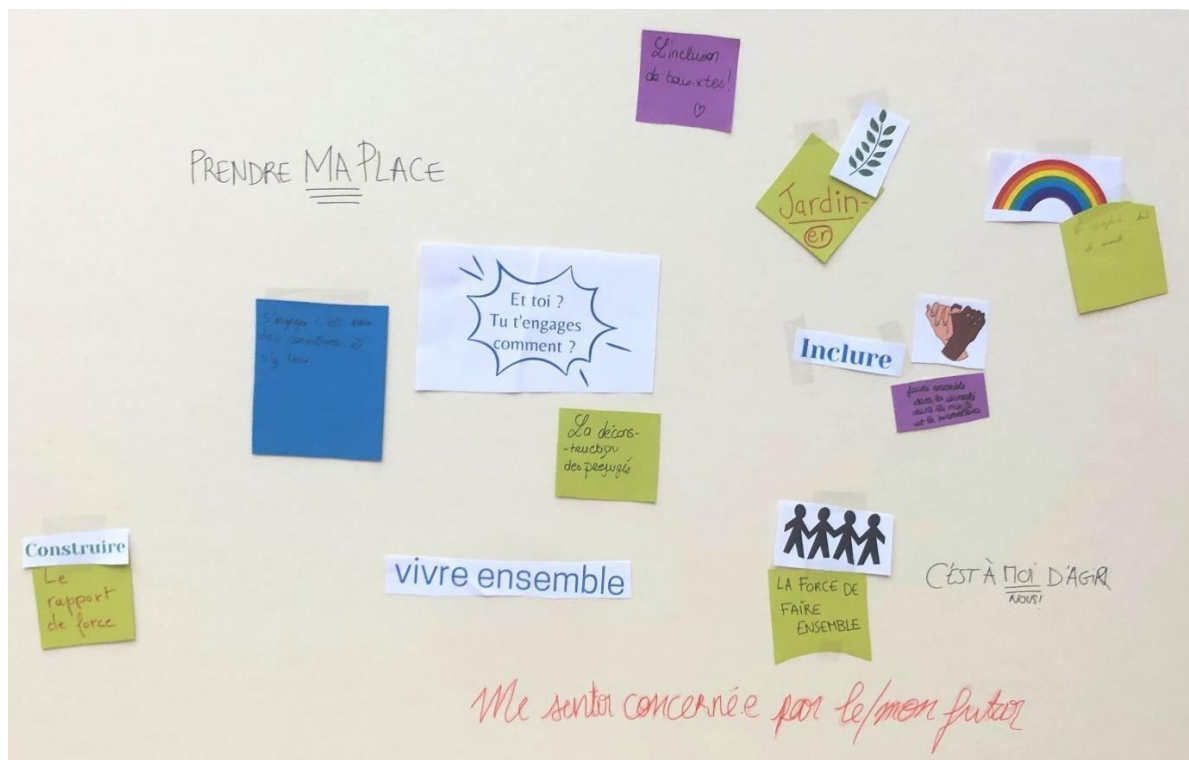


Figure 10– Le mur d'inspirations, réalisé pendant la Fabrik à Déclik, de OIM

B. Des acteurs attentifs à la jeunesse

Durant mes investigations j'ai aussi pu rencontrer les acteurs du pays de Redon. A noter que mon souhait était d'aller au plus près des réalités et du terrain.

Ce qui n'a pas toujours été facile, compte tenu des différentes contraintes liées à la crise sanitaire et à une mobilité limitée. De cette façon, de nombreux échanges ont eu lieu par visioconférence ou bien dans les locaux de Redon Agglomération, où se trouve le bureau du Conseil de Développement.

Lors de ces rencontres, les valeurs et volontés pour la part des acteurs locaux ont pu être exprimés, ce qui m'a donné confiance en ma mission et m'a surtout permis de redécouvrir mon territoire.

1) « On veut avancer ensemble »

On est allé à la rencontre de Mona EUGENE-MAESTRACCI, salariée au sein de La Fédé, dans le cadre de la création d'un tiers-lieu en centre-ville de Redon : Le Parallèle.

Arrivée en 2018, elle ne connaissait pas le territoire et estime que cela a été une force dans l'élaboration de son étude sur les politiques jeunesse en territoire rural.

De ce diagnostic est né un constat : les jeunes ne bénéficient pas d'un espace dédié à l'échange et ont besoin de plus de proximité. En effet, Mona avait pu remarquer que les rencontres se faisaient dans des lieux où il est nécessaire de consommer pour se rassembler, ou bien les jeunes s'organisent pour se voir chez les uns ou chez les autres.

Je m'interroge, j'ai beau avoir vécu ça étant un peu plus jeune, je crois que je trouvais ça normal, en fait, c'était « comme ça ». Mais, plus mon parcours se dessine, plus je me dis qu'il y a matière à faire pour la jeunesse qui fait alors face à la problématique de l'isolement en territoire rural.

C'est le début de la réflexion qui mènera La Fédé vers la création d'un espace de convivialité et de fédération, où il est possible d'organiser animations et groupes de discussions.

Par ailleurs, la Covid-19 n'a fait qu'accroître ce besoin de rassemblement et de création commune. Au sein du tiers lieu, qui a ouvert ses portes une semaine avant l'annonce du second confinement en octobre 2020, les jeunes sont tout à fait mobilisés et donnent de leur énergie et de leur temps pour s'approprier les lieux.

Mona parle de mixité et de codes, elle regrette que le regard des jeunes (18-30 ans) ne soit pas pris en considération . Elle nous parle aussi des temps animés auxquels les jeunes peuvent prendre part. Le tiers lieu se veut être un lieu d'échange et de coordination. Un parcours créatif peut être aménagé, de même que d'autres ateliers peuvent voir le jour sous l'impulsion des jeunes acteurs. Ici, l'objectif n'est autre que l'appropriation des lieux par les jeunes et « l'apprendre ensemble », de pair à pair.

Pendant notre entretien, elle s'exprime « On veut avancer ensemble ».

Mona est bien consciente de l'impact et de la reconnaissance dont les jeunes ont besoin. Ce qui fait sens avec mes interrogations, qui, au passage, ne font que grandir.

Je rencontre plus tard un enseignant de Lycée Professionnel, Monsieur DUMOULIN, qui me fait part de ses retours quant à une certification dispensée en Baccalauréat Professionnel SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires).

L'unité « Engagement Citoyen » signifie que le jeune s'engage personnellement dans une activité bénévole, d'intérêt public et cela donne lieu à une épreuve certifiante et surtout valorisante du parcours de l'étudiant. L'enseignant ajoute « Il se trouve que les jeunes prennent en maturité et en assurance ! »

Alors que je trouve de plus en plus d'intérêt et de valeur à cette question, que je me familiarise avec le territoire, je me demande comment optimiser et garantir la prise de parole des jeunes, qui semblent bien demandeurs·euses.

2) « La transmission, c'est capital aussi »

Les volontés semblent bien présentes mais les politiques vont-elles vraiment en ce sens ? et sont-elles favorables à l'expression de tous et toutes ?

Dans l'écriture de ce mémoire j'ai eu l'occasion d'interroger Madame MEZIERE, Maire de Plessé, commune de plus de 5 500 habitants. Elle fait partie d'une liste participative connue sous le nom du collectif « Osons Plessé » et a été élue Maire, en 2020. (Son entretien se trouve en Annexe 5). Favorable au renouvellement démocratique et à une gouvernance partagée et afin de faciliter la participation citoyenne, elle m'explique que le collectif a remplacé les commissions municipales, habituellement réservées aux élus-es, par des comités consultatifs, accessibles à tous les habitants-es (une centaine d'entre eux les ont rejoints) . De cette façon les affaires communales peuvent être menées par le biais de la coopération. D'autre part, ces comités sont accessibles dès l'âge de 14 ans.

Elle m'explique aussi que le collectif se trouve soucieux de recueillir les voix du plus grand nombre, elle compte aussi sur les plus jeunes et énonce la création d'un Conseil des Ados, en plus de celui des Enfants, « il faut aller les chercher car c'est une partie de la population qui est peu sollicitée. ».

L'aller vers, c'est une expression que j'ai eu coutume d'entendre. Je me rends aussi compte que ce n'est pas toujours aisé de fédérer autour d'un même projet, même avec les meilleures intentions.

3) « Nous sommes sur la bonne voie. » ?

Pour reprendre les mots de Timothé, « On sait l'importance du changement » et ces différentes rencontres m'apprennent que nous devons urgemment y prendre part.

Seulement, à la rencontre de différents acteurs je constate que nombre de travaux peuvent être initiés, sans qu'il y ait forcément de mutualisation des savoirs et compétences de chacun, quand la participation de tous·tes se révèle aussi souhaitable qu'indispensable et ce à tous les niveaux.

Je garde en mémoire que des dispositifs existent afin de favoriser ce pouvoir d'agir mais les jeunes du territoire de Redon ne semblent pas si visibles aux yeux des différentes instances, même le Conseil de Développement se questionne en la matière et souhaite s'investir aux côtés de la jeune génération.

Elle était évidente, cette envie de changement de posture, de ne plus consommer mais d'être actrice et acteur de son territoire, de participer et surtout d'être légitime dans sa prise de parole. J'entends parler d'unité, d'équilibre, ils ont l'air mobilisés et motivés, ces jeunes. Alors je me demande pourquoi est-ce qu'on ne les entend pas ? Et je vais m'employer à mieux comprendre les freins auxquels ils et elles sont confrontés.

II. *Des obstacles à surmonter*

A. Les freins relevant d'un cadre trop descendant

1) Un système de représentation descendant et passéiste

Le premier frein que je pourrais citer, car il me semble que c'est le cas dans de nombreuses intercommunalités, c'est le fonctionnement encore très hiérarchique et descendant qui est exercé et ne convient pas à la jeune génération.

En effet, j'avais pu m'en rendre compte en apprenant des Conseils de Développement des Pays de COB (Centre Ouest Bretagne) et d'Erdre et Gesvres, les jeunes paraissent difficiles à capter mais ne se sentent pas moins concernés par leur cadre de vie et ce qu'il peut se passer en leur territoire. On peut dire qu'un tel fonctionnement contribue difficilement au renouvellement des politiques et de ses représentants-es.

Ainsi, j'observe et expérimente « l'amnésie » dont font preuve les instances, qui, si elles connaissent l'importance et le sens du mot « citoyenneté », ne s'engagent pas tant envers les jeunes et les éclipsent du champ de la participation. Quand on peut « reprocher » aux citoyennes et citoyens de ne pas tant s'intéresser aux affaires locales, c'est alors que Madame Le Maire de Plessé, Aurélie MEZIERE m'explique que le lien n'est pas toujours simple à établir.

« Beaucoup de citoyens n'ont pas le temps, ne s'intéressent pas aux affaires communales et n'ont pas l'habitude qu'on leur demande leur avis. ». Je me demande si c'est simplement le temps qui est en cause, mais si j'ai bien compris une chose au cours de ces cinq mois, c'est que toutes les voix se valent d'être entendues.

Ces pratiques sont bien plus visibles et prégnantes au sein des territoires ruraux. Pour exemple j'ai pu constater, au cours de mes lectures, que le Projet de Territoire 2018-2022 (72 pages), de Redon Agglomération, ne faisait mention des jeunes qu'à six reprises et ce dans le cadre de l'attractivité du territoire et non de la participation citoyenne. Ce qui n'est qu'une démonstration de plus de cette amnésie, quand les jeunes semblent finalement souffrir d'une image négative, alors qu'il faudrait plutôt les accompagner. Ce qui ajoute à leur sentiment d'illégitimité et d'isolement.

Dans ma réflexion et ma rédaction, je me suis souvent dit que ces termes étaient nouveaux pour moi, que j'avais besoin de plus. Je me suis tournée vers Sam, que je rencontre au Parallèle (le tiers-lieu jeunes adultes). Il est particulièrement engagé et milite pour les causes qui lui tiennent à cœur. S'il pose un regard critique sur le sujet, il vit pleinement sa perception de l'engagement. Pour lui finalement, ces termes ne signifient pas grand-chose. Si la participation citoyenne est un mot « qui sonne bien et qui sonne positif », il ajoute qu'« on n'a jamais attendu ». C'est vrai que j'ai pu lire que des initiatives citoyennes avaient pu se concrétiser bien avant qu'un cadre ne soit institué.

2) Le manque d'investissement et absence de politique jeunesse

Dès le début de mon stage, je rencontre un membre de l'agence d'Attractivité et de Développement de Redon Agglomération. Ce dernier me fait part d'un certain manque d'investissement en matière de Jeunesse sur le territoire de Redon.

En effet l'intercommunalité ne dispose pas d'une compétence jeunesse, laissant aux différents acteurs locaux, instances comme associatifs, la gouvernance. Ce qui occasionne divergences d'opinions et d'intérêts mais cause surtout un manque de cohérence et de liens entre les différents acteurs mobilisés sur le sujet, les élus·es et la jeunesse·.

Lors de cet échange, j'entends que ce sont surtout des associatifs qui ont pu contribuer, ou qui ont participé à ce que les jeunes puissent s'engager et surtout, avoir matière et soutien dans cet engagement. Mais cela semble difficile de fédérer les jeunes du pays qui tendent à partir faire leurs études ou pour trouver un emploi ailleurs qu'en territoire de Redon.

Si j'ai pu constater que les jeunes représentent un sujet complexe, et pas que pour l'intercommunalité redonnaise, j'ai pu lire dans la synthèse du CESE « Place des jeunes dans les territoires ruraux » que 7/10 élus·es, en zone rurale, ne semblent pas concernés par la cause quand c'est seulement le cas d'un·e élu·e sur dix en zone urbaine.

La différence est frappante et laisse croire que ce sentiment est plutôt général.

En y réfléchissant, c'est peut-être cette « indifférence institutionnelle » qui aura contribué à l'image plutôt négative du jeune rural. A qui on ne prête pas d'expérience et pas d'aptitude à discuter des affaires de son canton. Sans doute parce qu'il n'apparaît pas disponible, ou bien parce qu'il est trop jeune et immature, aux yeux des plus âgés.

Mais ce modèle représentatif dans lequel nous évoluons constitue peut-être un axe que les jeunes, eux-mêmes, remettent en question.

Vous souvenez-vous du graphique provenant d'une étude de l'INJEP, « La démocratie à l'épreuve de la jeunesse », qui illustre les modes d'expressions en première partie de cet écrit ? Il semble effectivement que la jeune génération d'aujourd'hui s'exprime d'une autre manière que le vote où l'on choisit un représentant. Celle de la manifestation.

En effet, pendant mes lectures j'avais été marquée par le terme « protestataires » qui m'évoque un sens plutôt violent et semble vouloir dire que ces derniers se trouvent automatiquement en contradiction. Cela veut-il dire que les plus jeunes ne sont pas aptes à discuter ? Au vu de nos différents échanges, je ne peux pas le croire.

Toutefois et pour mieux comprendre mon sentiment quant à ce présent graphique, on peut entendre que les plus jeunes, qui préfèrent s'exprimer par la voie de la manifestation redessinent les lignes de la démocratie et de son renouvellement.

B. Des freins liés aux territoires ruraux

1) Un vocabulaire peu accessible

Dans le courant de mes différents échanges, y compris la concrétisation d'un atelier avec deux jeunes femmes, le 15 avril 2021 (en Annexe 6, les sujets qui préoccupent les deux jeunes femmes ayant participé à l'atelier), j'ai pu relever que la jeune génération, si familière des réseaux sociaux et d'une communication plus instantanée ne retrouve pas l'information

transmise par les différentes instances. En effet, le vocabulaire leur semble inaccessible et synonyme d'une expérience, de savoirs qu'ils ou elles n'ont pas. Ce qui ne fait qu'accroître les écarts et les disparités au sein d'une même population.

En effet et pour rappel, il semble bien que les personnes que l'on rencontre au sein des sphères associatives et politiques sont souvent des personnes dites expertes dans leur domaine. En territoire de Redon, on parle d'une classe sociale « moyenne supérieure ». Cela voudrait donc dire que l'engagement et la participation dans ces instances politiques serait réservé à une sorte d'élite ou en tout cas, une catégorie de personne dite « aisée et avertie ».

En poursuivant sur le plan de la communication, les jeunes semblent en faire un véritable sujet, auquel j'ai moi-même été confrontée lors de mon arrivée au sein du Conseil de Développement. J'avais dû me familiariser aux nombreux sigles et au vocabulaire employé.

Aanor, jeune scout et membre du CD, avec qui j'ai pu m'entretenir de façon téléphonique durant ma période de stage, utilise le terme « non-communication » et estime que, de fait, la jeunesse prend difficilement conscience du territoire et de ce qu'il s'y passe.

La communication lui semble primordiale mais elle s'interroge « les jeunes savent-ils où s'informer ? et les différentes instances s'adressent-elles à eux ? ».

Comment les instances pourraient-elles faciliter l'accès à l'information et à la participation ?

Finalement, le danger de la communication, c'est de ne pas rencontrer de public, ici je pense au phénomène de l'entre-soi. J'ai pu observer, pendant cette période de stage, que des groupes, s'ils avaient la chance de se rencontrer et de se fédérer autour de valeurs communes et d'un même projet, pouvaient aussi se trouver inaccessible à toute nouvelle entrée. Enfin, si l'on n'appartient pas à ce cercle, on ne sait pas ce qu'il s'y passe. Pour ajouter à ce constat, Sam considère que ce n'est pas agir pour la participation que d'impulser la création de groupes qui ne sont finalement accessibles qu'à une certaine classe et que sans cela, se fédérer autour de nos valeurs serait sûrement plus aisé. « on est des êtres sociaux et on a quand même besoin des autres » ajoute-t-il.

2) La mobilité et ses freins à la participation au sein du territoire

Si l'information peut parfois avoir du mal à circuler, c'est également le cas de nombreuses personnes en zone rurale, où la mobilité présente de réels enjeux. Là encore il est difficile de connaître ou de s'intéresser aux autres communes si ces dernières ne sont pas suffisamment proches et si l'on n'a pas de moyens pour se déplacer, ce qui est mon cas.

En effet, en territoire de Redon, l'action se situe plutôt sur les transports scolaires. Même si des navettes circulent trois fois par semaine entre Redon et Saint-Nicolas-de-Redon, ce qui permet l'accès des habitants-es aux zones commerciales, à la gare de Redon ou aux services de Pole Emploi et de la Mission Locale, entre autres. Compte tenu de la localisation du territoire, les régions Bretagne et Pays de Loire se trouvent en responsabilité d'autres services de transports en commun.

Dans ce cadre, trois jeunes membres de la Junior association « Ecody » que j'ai pu interroger lors de mon stage, me confient qu'elles se focalisent sur leur commune d'Allaire (commune de près de 4000 habitants à 10km de Redon). Concernant une plus grande échelle, elles estiment ne pas être au courant. Peut-être parce qu'elles n'y prêtent pas attention, qu'elles ne se sentent pas concernées par l'information transmise. On remarque alors qu'au sein d'un même territoire il est difficile de bien s'informer et donc de se rencontrer.

III. L'affaire de tous·tes

A. Des raisons d'écouter les jeunes

1) Pour le collectif

Si cette expérience a été, pour moi, l'occasion de redécouvrir mon territoire et de faire face à des enjeux dont je n'avais, jusque-là, pas tant conscience, j'ai aussi appris qu'on se sent davantage appartenir à une terre en s'y impliquant, qu'importe le moyen qu'on emploie. J'ai compris les volontés et j'ai aussi pu me familiariser avec ce que j'ai pu appeler « la machine politique » et ses enjeux.

Dans cet esprit, et avec l'appui de mes différentes rencontres, que ce soit les différents acteurs locaux ou bien les jeunes que j'ai pu questionner je veux croire que la coopération est possible et que les plus « expérimentés » ont le devoir de s'investir envers les jeunes de leur territoire, afin d'aller ensemble vers le renouvellement des instances et des politiques qui se doivent avant tout de servir le collectif, la société et non des intérêts individuels.

Ainsi, la jeunesse ne devrait pas être considérée comme un objet d'étude mais comme une ressource, forte de ses nouvelles compétences et désireuse d'être écoutée.

2) Pour les décideurs d'aujourd'hui et de demain

La démarche initiée au sein du Conseil de Développement aura aussi permis de questionner l'instance elle-même et de mettre en lumière les freins connus de la jeunesse en territoire de Redon. Et si cette démarche vise à être poursuivie, elle se doit d'aller toujours plus près des communes composant le territoire, afin de mieux construire ensemble. Alors que j'ai pu constater que les jeunes étaient aussi capables qu'en demande d'engagement et d'écoute, je réalise qu'aucune partie prenante à la dynamique du territoire n'est à laisser de côté. Et c'est d'autant plus vrai en zone rurale où tout le monde semble se connaître mais ne coopère pas.

Si les jeunes semblent s'exprimer différemment il me semble tout aussi pertinent d'ajouter que, selon la synthèse du CESE « Place des jeunes dans les territoires ruraux », 50% des Junior Associations sont portées par des jeunes ruraux de moins de 18 ans. De même que les notions d'engagement et notamment de bénévolat semblent un peu plus présentes pour la part des jeunes ruraux que de celle des jeunes urbains (18% de jeunes bénévoles en zone rurale, contre 13% en zone urbaine).

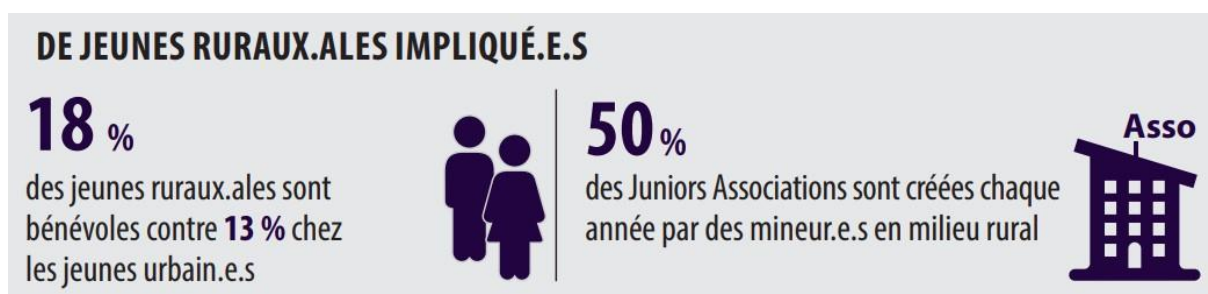


Figure 11 -Extrait de la synthèse du CESE « Place des jeunes dans les territoires ruraux »¹²

¹² Figure 11 -Extrait de la synthèse du CESE « Place des jeunes dans les territoires ruraux »¹²

B. Des pistes d'amélioration pour plus de coopération et d'inclusion dans

1) les échanges

Au cours de ces cinq mois, j'ai eu l'occasion de rédiger une note d'opportunité (que vous pourrez trouver en annexe), faisant également office de point d'étape, à Emmanuelle, ma tutrice au sein du Conseil de Développement. Et si les différentes pistes d'actions à mener font écho à l'expérience que j'ai pu vivre, ces dernières sont non exhaustives et méritent là aussi d'être approfondies afin de coller davantage à la réalité et aux enjeux rencontrés.

En effectuant d'autres recherches et en interrogeant deux autres personnes, dans le cadre de cette rédaction, j'ai pu noter d'autres points qu'il me semble important de vous communiquer.

2) Lever les freins liés aux moyens financiers

Lorsque je m'entretiens avec Sam, nous évoquons le manque de transparence. Le revenu universel contribuerait à la mobilité, à l'accès aux soins et à la culture des plus jeunes que nous savons en difficulté en territoire de Redon (14% des 18-29 ans se trouvent sans emploi selon le projet de territoire 2018-2022 de Redon Agglomération).

Aussi, il serait judicieux de penser à l'indemnisation des citoyens engagés, dans la même logique que celle des élus-es et autres membres d'assemblées. Il s'agit là de compenser et de valoriser le temps pris sur la vie privée au bénéfice de l'action publique.

3) Questionner l'aspect consultatif des instances et outils de la participation citoyenne

Comme vous aurez pu le lire au cours de cet écrit, nombre d'outils visant à la participation citoyenne ont un caractère consultatif. Ce qui tend à rebuter les citoyens-nes, y compris les jeunes qui, s'ils souhaitent vivement être entendus, attendent également des réponses. L'aspect consultatif de certains outils remet aussi en cause la légitimité des échanges et ne se trouve pas en lien avec la coopération ou l'idée que tous les acteurs concernés puissent travailler ensemble.

Aussi la considération du vote blanc se trouve questionnée, en effet, voter blanc indique clairement la volonté de participer au débat démocratique mais indique un désaccord pour la part de l'électeur-trice, qui mérite d'être entendu et compté.

4) Faire du lien

Même si cela peut relever de l'utopie, sortir de l'entre soi et mutualiser les savoirs et les compétences permettra l'interconnaissance et la fédération autour de valeurs ou de projets communs. Mais cela permet aussi la réduction des inégalités dans la mixité et le respect de l'Autre.

Madame Le Maire de Plessé invite aussi à solliciter la jeunesse « De la même façon qu'avec le reste de la population, il faut aller vers : aller leur demander leur avis, les inviter à venir nous rejoindre, s'assurer que dans les groupes de travail ou comité ils sont représentés. ».

Ce à quoi j'ajouterai qu'il est nécessaire de les porter à contribution car ils sont tout aussi concernés que les autres.

Lors du webinaire « Territoires Apprenants » il est mentionné (et entendu) que le politique doit tendre vers l'intérêt général, et doit se positionner en facilitateur de la coopération, du « faire-ensemble ». Pour ce faire, adopter des méthodes d'animations davantage horizontales permettrait l'accessibilité et la prise de parole de toutes et tous, y compris des plus jeunes.

5) Promouvoir la création de lieux ouverts

Si l'on peut questionner la place des jeunes au sein d'instances démocratiques, la création de « lieux ouverts », comme Le Parallèle, permet la libre-expression, l'appropriation de l'espace par les parties prenantes. Ces espaces sont vecteurs de partage, d'expérimentation et d'interconnaissance en devenir.

6) Eduquer

« Il y a tellement tout à repenser ! » note Sam, pendant notre entretien. Il se positionne en faveur du pair à pair et pour une éducation à la citoyenneté, le plus tôt possible. Sam me parle d'apprendre l'empathie, dans un monde où la concurrence et les inégalités semblent, tant pour lui que pour moi, faire partie du paysage.

Discussion des trois hypothèses

- 1) La jeunesse doit participer, pour assurer la transition et l'évolution vers une démocratie plus inclusive

Ce que je pourrais dire de cette première hypothèse et pour reprendre les mots de Sam, c'est que, pour s'engager et pour vivre son engagement, personne n'a attendu l'autorisation de qui que ce soit. Agir est à la portée de tous et de toutes. Ce que j'ai pu expérimenter c'est que l'engagement et le fait de faire société ou groupe, naît de volontés et de valeurs partagées.

Si la jeune génération constituent les actifs-ves et décideurs-euses de demain, il ne tient pas qu'à cette catégorie de la population de contribuer au renouvellement démocratique. Il est aussi du devoir des instances, qu'importe l'échelle où elles se placent, de garantir l'inclusion et la coopération.

Si la jeunesse s'exprime et se trouve en questionnement dans sa légitimité, il est tout aussi nécessaire de prendre conscience de la valeur et du poids des expériences de chacun-e.

Finalement et si cela peut paraître naïf, la coopération me semble être le moyen qui mènera à une démocratie plus inclusive.

2) S'engager n'est pas donné à tout le monde, jeunes ou moins jeunes, l'engagement politique touche davantage les personnes "averties"

Au cours de mes lectures mais aussi de mon expérience au sein du Conseil de Développement et des rencontres que j'ai pu faire, j'ai pu constater la présence d'une population plutôt expérimentée. Ces personnes, souvent à la retraite, ont aussi le temps de s'engager pleinement dans ces instances et correspondent à une classe sociale dite « moyenne supérieure ».

Quant aux plus jeunes, j'ai pu me rendre compte qu'ils étaient davantage sensibles à la notion de représentativité politique lorsque leurs parents étaient eux-mêmes engagés au sein de ces sphères. Il y a donc un aspect culturel et de l'ordre de l'éducation en jeu.

La démocratie représentative implique aussi et pourtant que les citoyennes et citoyens se sentent bien représentés. Ce qui n'est pas le cas. Cette hypothèse renvoie donc à la question de renouvellement des instances et d'une gouvernance accessible, plus souple.

3) Instances et individus, en œuvrant de concert avec la jeunesse, participent à la création et au renforcement du pouvoir d'agir/l'empowerment de celle-ci

Pour répondre à cette troisième et dernière hypothèse, j'ai pu constater, au cours de mon investigation que la mutualisation des compétences et le collectif étaient bien plus forts que des acteurs n'opérant pas ensemble et, en quelque sorte, en concurrence.

Le collectif soulevant bien plus de poids, il permet de toucher et d'inclure bien plus de personnes autour des mêmes valeurs. Ces personnes peuvent parfois être appelée « les invisibles » et je crois bien que j'en étais une aussi.

De cette façon, je crois et ai expérimenté qu'il est à la portée de tous de prendre position et de porter ses convictions le plus haut possible, car, comme a pu le dire Louise dans notre entretien « toutes les voix comptent ».

La démocratie ne devrait pas être comprise comme un pouvoir détenu par certains, par des élites, mais un projet dont nous devons nous emparer pour « faire partie ».

Finalement, on détient tous le pouvoir d'agir. C'est aux instances de se tourner vers la population pour mieux co-construire.

Conclusion

Pour conclure ce mémoire et pour répondre à la problématique, « contribuer au renouvellement démocratique par la voie des jeunes : Quels outils en faveur du pouvoir d'agir ? », je peux d'ores et déjà admettre que si cette thématique de la participation citoyenne semble bien forte de ses valeurs et de ses aspirations envers les jeunes mais aussi l'ensemble de la population, cela ne reste pas moins un sujet qui fait et fera débat, tant il est questionnable dans son application et les opportunités qu'il « laisse » à la population de s'exprimer et de « faire partie ».

En prenant connaissance du vocabulaire et des outils liés à la participation, on questionne rapidement l'aspect consultatif et descendant de ces nombreux outils qui ont vocation à faciliter les échanges et la prise de paroles des citoyens qui font aussi le patrimoine, le paysage, l'identité d'un groupe ou d'une nation. Si le Droit est écrit et se tourne vers la société civile, l'aspect formel et « optionnel » dans l'écoute et la formulation de réponses à la population semble constituer un frein et questionne davantage la pertinence d'un modèle où tous ne se sentent pas représentés voire admis.

L'expérience que j'ai eu la chance de vivre au sein du Conseil de Développement du Pays de Redon m'en a appris beaucoup sur le sujet de la participation. En effet, si je me considère novice en la matière, j'ai appris qu'il était compliqué pour les habitants de s'exprimer quand les instances se veulent pourtant facilitatrices de ladite participation citoyenne. C'est un peu contradictoire, dit comme ça, mais cela s'explique par de nombreux facteurs, comme la configuration du territoire, les priorités et compétences qui sont les siennes, les opportunités d'appropriation faites aux citoyens, etc.

Cependant, j'ai appris que les volontés étaient bien présentes, pour la part de tous et toutes, même si elles semblaient peu valorisées et j'ai pu comprendre et expérimenter que la mutualisation et la coopération représentaient bel et bien une force dans l'expression de ses engagements et valeurs.

Si ma vision peut paraître utopiste, j'ai envie de croire qu'il n'est pas si difficile de contribuer à la prise de parole, au pouvoir d'agir de tous·tes, y compris des jeunes au sein de leur territoire.

D'autre part, ces cinq mois m'ont enseigné que les jeunes étaient d'une force et d'une motivation trop peu valorisées. Les entretiens que j'ai pu avoir en sont la démonstration et témoignent de leur attachement et aspirations pour leur territoire. Cependant, j'ai eu écho d'autant de freins à leur participation au sein des instances. Ce qui vient à interroger le concept même de la participation citoyenne, quand la démocratie tient pour valeur et définition « le pouvoir au peuple ». On sait que la jeunesse aspire à un fonctionnement plus accessible et inclusif, ce qui n'est pas insurmontable, mais interpelle le système représentatif dans lequel on évolue.

J'ai également relevé les intentions du secteur associatif quant à la valorisation des jeunes ruraux. En effet, ces acteurs souhaitent contribuer au développement de la coopération avec toutes les parties prenantes. Ce qui ne se fera pas sans effort et implique l'évolution des pratiques, la facilitation et le soutien des acteurs de la vie locale. Le tout étant d'œuvrer ensemble, pour parvenir à une vraie prise de conscience citoyenne. Finalement, c'est quoi un citoyen idéal ? Inciter à la participation, ne serait-ce pas le contraire de la citoyenneté ?

Bibliographie & sitographie

Les rapports et études

- Extrait, « Définir la démocratie », Anne-Marie Le Pourhiet, source cairn info, <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-droit-constitutionnel-2011-3-page-453.htm>
- Revue, nouvelles pratiques sociales, « Penser les conditions de la démocratie participative », Michel Parazelli et Anne Latendresse, <https://id.erudit.org/iderudit/013284ar>
- Etude, « La Démocratie à l'épreuve de la jeunesse », INJEP [IAS46 La-democratie-a-lepreuve-de-la-jeunesse.pdf](#)
- Cahier d'action, Les jeunes dans la vie locale, INJEP, [les jeunes dans la vie locale \(injep.fr\)](#)
- Rapport, Conseils des Jeunes et participation, INJEP, [injep-notes-et-rapports-avril-2021--17441.pdf](#)
- Projet de territoire de Redon Agglomération, 2018-2022, [PROJET DE TERRITOIRE DE LAGGLO REDON.pdf](#)
- Palabréo, Concerner à l'échelle intercommunale, [AdCF-Guide-Concertation-18x24-PAGE-A-PAGE.PDF](#)
- La participation associative des jeunes, INJEP, [FR57 participation asso.pdf \(injep.fr\)](#)
- Synthèse, Place des jeunes dans les territoires ruraux, le CESE, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2017/FI02_jeunesse_territoires_ruraux.pdf
- Institut BIOFORCE, [CDSU_062_0009.pdf](#)

Les sites internet

- Site internet, Confluences 2030, <https://www.confluences2030.fr/>
- Site internet, Redon Agglomération, Transports collectifs, <https://www.redon-agglomeration.bzh/transports-collectifs>
- Site internet, toupie, dictionnaire; « démocratie », https://www.toupie.org/Dictionnaire/Democratie_representative.htm
- Site internet dictionnaire, La langue française, <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/engagement>
- Site internet, Les ateliers, populaires,
- <https://m.uneseuleplanete.org/Atelier-Populaire-d-Urbanisme>
- La CNDP, Accueil | CNDP (debatpublic.fr)
- Site internet, Les grandes générations, <https://culture-crunch.com/2019/02/18/les-grandes-generations-occidentales-tableau-general/>

Site internet, Observatoire des sociétés, <http://www.observationsociete.fr/definitions/jeunes.html>

Articles et entretiens

- La Gazette, La démocratie participative, <https://www.lagazettedescommunes.com/628344/conseils-de-developpement-les-francais-ont-soif-de-democratie-participative/>
- La pétition en ligne, <https://www.liberation.fr/france/2016/07/07/les-petitions-en-ligne-ca-marche-1464200/>
- La Gazette, Les budgets participatifs, Yves Sintomer, <https://www.lagazettedescommunes.com/279758/les-budgets-participatifs-toute-une-histoire/>
- Le monde, Entretien avec Olivier Galland, <https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/10/27/la->

[jeunesse-debute-plus-tot-et-se-terme-plus-tard-qu-avant 5206969 4401467.html](#)

Autres sources de Droit, Vie publique, Légifrance, conseil citoyen, Sénat, Elysée

<https://www.elysee.fr/la-presidence/la-charte-de-l-environnement>

<https://edile.fr/les-comites-consultatifs/>

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/les-conseils-de-quartier>

<https://www.amf.asso.fr/m/document/document.php?id=7756>

<https://www.conseilscitoyens.fr/quest-ce-qu-un-conseil-citoyen>

<https://www.senat.fr/rap/l01-156/l01-15658.html>

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/24068-quartiers-prioritaires-etat-des-lieux-des-conseils-citoyens>

<https://www.vie-publique.fr/quest-ce-quune-consultation-publique>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/23968-en-quoi-consiste-le-referendum-dinitiative-partagee>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19574-quel-est-le-role-du-conseil-economique-social-et-environnemental-cese>

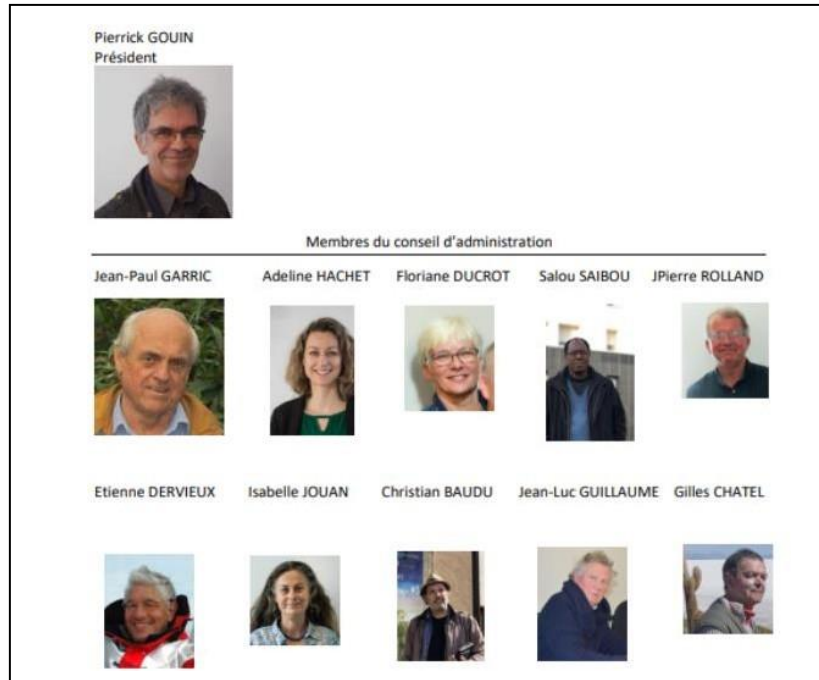
<https://www.lecese.fr/petitions-citoyennes/petitions-mode-demploi>

<https://www.lecese.fr/decouvrir-cese/historique>

Annexes

Annexe 1 – Organisation du Conseil d’Administration du CD	44
Annexe 2 – Saisine	45
Annexe 3 – Les grilles d’entretien.....	48
Annexe 4 – Entretien 1 - Aurélie MEZIERE	49
Annexe 5 – Entretien 2 - Sam.....	51
Annexe 6 – Les préoccupations des jeunes du 15 avril 2021.....	54
Annexe 7 – Note d’opportunité	55

Annexe 1 – Organisation du Conseil d'Administration du CD





Conseil de Développement EPCI

PROGRAMME D'ACTIVITES 2018-2020

20 novembre 2017

Rédacteur : Christophe BIDAUD
Destinataires : Pierrick GOUIN
Copies : Emmanuelle GUERIN

Lors de notre réunion du 08/12/2017, nous avons pu échanger sur le programme d'activités 2018-2020 du Conseil de Développement d'EPCI.

Sont ressortis de cet échange les sujets d'animation et d'étude suivants :

Sujets transversaux

Organisation du dialogue citoyen

L'organisation du dialogue citoyen sur le territoire de Redon Agglomération est un sujet majeur qui doit pouvoir être animé de manière efficiente. Les récentes expériences d'association des habitants sur des sujets du quotidien comme sur des projets d'aménagement à moyen et long terme démontrent de l'intérêt des habitants pour la chose publique quand il est fait le choix d'une méthode adaptée.

Le dialogue citoyen ne peut toutefois se contenter d'une association au fil de l'eau sur des projets ponctuels. Il doit être animé au quotidien.

Une des premières missions du conseil de développement pourrait être de proposer une organisation du dialogue citoyen en s'appuyant sur des expériences réussies sur d'autres territoires, mais tout en faisant preuve d'originalité pour s'inscrire spécifiquement sur le Pays de Redon.

Livrable :

Rapport au conseil communautaire portant sur l'organisation du dialogue citoyen à l'échelle du Pays de Redon : sa méthode, ses outils.

Ce rapport comprendra :

- Une analyse comparative de l'organisation sur plusieurs territoires de tailles diverses : présentation de leurs méthodes et des moyens alloués
- Une préconisation d'organisation du dialogue citoyen sur le Pays de Redon et des moyens nécessaires
- Une proposition de charte du dialogue citoyen

Calendrier :

Remise du rapport en juin 2018

C'est quoi un territoire intermétropolitain ?

Le Pays de Redon se veut singulier pour de nombreuses raisons mais particulièrement celle liée à sa situation géographique au carrefour de deux aires métropolitaines majeures entre Rennes et Nantes.

Cette situation peut à la fois être un atout, permettant au Pays de Redon de tirer profit des dynamiques de développement associées, comme un inconvénient en faisant de lui un espace de périurbanisation non maîtrisée.

Ce sujet mérite d'être mieux défini en réfléchissant de manière différente aux caractéristiques (géographiques, économiques, sociales, politiques) du territoire qui ne peut plus se limiter à une comparaison entre urbain et rural.

Livrable :

Rapport au conseil communautaire portant sur :

- Une analyse benchmark de territoires se trouvant dans une situation équivalente en France avec leurs modèles de développement associés
- Le Pays de Redon, territoire intermétropolitain, quelle définition ?
- Quels enjeux pour le Pays de Redon ?
- Préconisations pour tirer profit d'une telle situation

Calendrier :

Remise du rapport en décembre 2018

Sujets thématiques

TRANSITION URBAINE ET DEMOGRAPHIQUE

Le vieillissement de la population... opportunité ou menace ?

Le vieillissement de la population est un fait. Dans 20 ans, 1/3 des habitants du Pays de Redon seront âgés de plus de 65 ans. Souvent associé à une menace, il convient de renverser le prisme de lecture pour savoir également capitaliser sur l'expérience des aînés. En s'appuyant sur une analyse quantitative et qualitative, il convient d'étudier les conséquences du vieillissement en termes de services, infrastructures (...) et d'identifier le potentiel d'opportunités que représentent les plus de 65 ans sur un territoire.

Livrable :

Rapport au conseil communautaire :

- Analyse statistique portant sur les données produites par l'observatoire de l'agence de développement et d'attractivité
- Identification des enjeux associés au vieillissement
- Quel design territorial associer au vieillissement pour répondre aux attentes et savoir en tirer profit

Calendrier :

Remise du rapport au conseil communautaire en juin 2019

TRANSITION ECONOMIQUE

Génération X, Y, Z... qui sont-ils ?

Les générations se succèdent et ne se ressemblent pas. Certaines politiques publiques continuent d'être construites selon des « normes sociales » qui ne sont plus en adéquation avec les comportements des jeunes. Cette évolution sociétale amène de nombreuses incompréhensions et des décalages dans la conception de l'action publique.

Une lecture plus précise de qui sont ces nouvelles générations permettrait d'envisager le design des politiques publiques plus en phase avec les attentes sociétales.

C'est particulièrement le cas dans le cadre des réflexions stratégiques territoriales relatives aux métiers et formations de demain.

Livrable :

Rapport au conseil communautaire réalisant un état de l'art relatif aux évolutions sociétales et leurs impacts sur les politiques publiques. Le rapport proposera également des préconisations dans l'élaboration des politiques pour répondre de manière efficiente à ces évolutions.

Calendrier :

Remise en conseil communautaire en décembre 2019

Ces sujets d'étude et d'analyse ne sont pas exclusifs d'autres thèmes sur lesquels le conseil de développement souhaiterait d'autosaisir. Ils présentent toutefois une importance particulière dans le cadre de la déclinaison du projet de territoire 2017-2022.

Ces sujets n'ayant pas encore été débattus devant les élus de la CCPR, nous sommes bien sur une étape préalable et vous invite à réagir sur leur contenu.

Nous devons également définir les moyens nécessaires pour la bonne réalisation de ces rapports ce qui viendra alimenter la construction des budgets de fonctionnement du conseil de développement.

Annexe 3 – Les grilles d’entretien

GRILLE D’ENTRETIEN ACTEUR LOCAL		
Thématique	Questions	Relances
Présentation	(Tour de table) Qui êtes-vous ? Quel est votre rôle ?	Profession et missions allouées ? Comment s’articule votre poste, vos missions ? Quels sont vos objectifs ?
L’existant	Que se passe-t-il sur le territoire et quant à la jeunesse notamment ?	Comment agissez-vous ?
	Comment travaillez-vous ? Qui sont vos partenaires ?	Au sens territorial ? Elus ? Organismes publics et privés ? Etes-vous en liens avec des associations ? <i>Sauriez-vous les renseigner ?</i>
La jeunesse	Qui sont « vos » jeunes ?	Profil, fréquentation ? Selon vos propositions vers la jeunesse, : Sont-ils acteurs ou bien « consommateurs » ? Les jeunes sont-ils mobilisés/moteurs ?
L’engagement	A travers le temps, avez-vous constaté des évolutions quant à la notions d’engagement ?	Dans la prise d’acte des jeunes ? Leurs volontés, leurs motivations, ont-elles évolué ? <i>S’impliquent-ils davantage ?</i>
		Qu’en est-il de la gouvernance ? <i>Auriez-vous des exemples à nous donner, des contacts, des jeunes engagés, à nous communiquer ?</i>

A ce jour, vers quoi tendez-vous ?

GRILLE D’ENTRETIEN JEUNES ENGAGES		
Thématique	Questions	Relances
Présentation	(Tour de table) Présentation, qui es-tu ?	Qui es-tu ? Dis-moi ce qu’il te semble important/pertinent : Origine, Age, scolarité, loisirs, activités...
L’engagement	Si je te demande une définition de l’Engagement, qu’est-ce qui te viens à l’esprit ?	Des synonymes ? Des causes qui comptent pour toi ? Des exemples que tu aimes à suivre ?
		Cet engagement, il se traduit comment, peux-tu développer ? Avas-tu d’autres engagements, en as-tu ? Quelle est la raison de ta participation ? Motivation(s) ? Sujets qui te parlent et auxquels tu crois ?
Le territoire	Comment perçois-tu les jeunes du territoire ?	Quelle image est-ce que tu en as ? Quelle image penses-tu qu’ils ont des politiques locales ?
		Comment faire pour inclure NOS jeunes ? Comment les mobiliser ? Quelles seraient tes aspirations pour les jeunes puis notre territoire de demain ?

+ Un CD des jeunes, selon toi c’est une bonne idée ? Viabilité ? pérennité dans le temps ?

Annexe 4 – Entretien 1 - Aurélie MEZIERE

ENTRETIEN Aurélie Mezière, Maire de Plessé, Collectif Osons Plessé, 08 octobre 2021

Questions relatives à la Osons Plessé

- 1) Pourquoi et comment vous être lancé dans cette aventure de la liste participative ? Des habitants de la commune en avaient assez de voir toujours le même modèle politique très descendant et ne laissant pas la parole aux citoyens. Nous nous sommes donc constitués en collectif appelé « Osons Plessé » en définissant un nouveau modèle de

gouvernance pour que les habitants de Plessé puissent avoir une autre offre dans le paysage politique plus « classique » lors des élections municipales de 2014.

- 2) Quelles valeurs et ambitions règnent dans les échanges au sein du collectif ?

Le collectif se définit comme « facilitateur du bien vivre à Plessé (développement collectif, personnel, associatif et professionnel), animateur d'une gouvernance partagée (consultation, prise de décision, projets dans les domaines économiques, environnementaux et sociétaux), ouvert sur l'extérieur (avec la volonté de s'appuyer sur les expériences innovantes développées par d'autres collectivités)».

Dans cet esprit, le collectif, sans étiquette mais attaché à la préservation de l'environnement et aux valeurs humanistes, ouvert à tous, souhaite aller à la rencontre des habitants de Plessé pour construire son projet communal.

- 3) Quelle sont les particularités d'une liste participative ?

Les particularités sont dans la gouvernance : d'abord avec une élection « sans candidat » de la tête de liste et donc future maire. Le concept est de définir la « fiche de poste » de la tête de liste puis tous les membres du collectif était invité à donner le nom d'une personne par un vote à bulletin secret. Afin de faciliter la participation citoyenne, nous avons remplacé les commissions municipales (où seuls des élus peuvent participer) par des comités consultatifs où tous les habitants peuvent venir travailler avec les élus (voir fiche jointe).

- 4) Madame Le Maire, En vous engageant, votre ambition était-elle de candidater ?
Quels ont été les freins que vous avez rencontrés, en étant à la fois une femme, une nouvelle élue, d'une liste participative (et donc d'un procédé plutôt innovant) ?

L'élection sans candidat a fait que tout le monde pouvait être éligible. Chacun a le choix de dire non si son nom est en haut de la pile. J'avais réfléchi en amont et discuté avec ma famille au cas où mon nom sortirait pour donner une réponse immédiatement. En tant que femme, on se pose beaucoup plus de questions comme la gestion des enfants, de la famille...j'ai accepté d'être tête de liste aussi et surtout parce que nous étions une équipe et que le modèle que nous prônons allie gouvernance partagée, bienveillance, écoute et respect. Je suis fière d'être une femme élue d'une commune rurale, il est important que les femmes se sentent tout aussi légitimes à prendre des postes à responsabilités.

Questions relatives à la participation citoyenne, pour une meilleure recette !

- 1) Quel est votre ressenti quant à cette expression, participation citoyenne ?

Une centaine d'habitants nous ont rejoint dans les comités donc nous sommes contents de voir qu'il y avait une vraie attente et une vraie envie. Après 18 mois de mandat, nous devons aussi passer à une autre étape, celle du « aller vers ». Les personnes qui nous ont rejoint sont sensibles aux sujets traités. Toutefois beaucoup de citoyens n'ont pas le temps, ne s'intéressent pas aux affaires communales et n'ont pas l'habitude qu'on leur demande leur avis. Il nous faut mettre des outils pour aller chercher ces personnes : tirage au sort, marché exploratrice, permanence

2) [Considérez-vous que les jeunes ont toute place, légitimité et capacité à s'engager en l'état actuel des choses ?](#)

Oui les jeunes sont des habitants comme les autres, ils utilisent les services (école, accueil périscolaire), vont dans les associations, profitent des installations communales (étang de Buhel, city stade...). C'est la raison pour laquelle nous avons ouvert les comités à toutes personnes âgées de 14 ans et plus. Outre un classique CME = conseil municipal des enfants (CM1 , CM2) nous avons créé un conseil municipal des ados. Là aussi il faut aller les chercher car c'est une partie de la population qui est peu sollicitée.

3) [Quelles seraient vos propositions et/ou préconisations pour parvenir à plus d'accessibilité de la part des politiques, pour faciliter le pouvoir d'agir et la participation des plus jeunes \(jeunes adultes, 18-25 ans\) ?](#)
De la même façon qu'avec le reste de la population, il faut aller vers : aller leur demander leur avis, les inviter à venir nous rejoindre, s'assurer que dans les groupes de travail ou comité ils sont représentés

Annexe 5 – Entretien 2 - Sam

Entretien Sam, 11 octobre 2021

1) Pourquoi et comment t'engages-tu ?

- Engagement sous forme de militance, il se laisse porter par ses valeurs et ses croyances, engagement associatif et bénévolat (concert festival donner du temps), en grandissant, il manifeste, mais il a toujours connu ça : petit ses parents l'emmenaient déjà !
- En temps qu'étudiant, lycéen et universitaire, il milite, notamment contre la loi Darcos, , après un épisode violent en manif, il prend conscience de sa place, de son positionnement politique
- Il entre au CEMEA et apprend de l'éduc pop, formation puis service civique , il réfléchit et participe. Pour lui l'animation est un vecteur pédagogique d'engagement
- Titulaire d'un BAFA et d'un BAFD, il se sent proche de la notion de volontariat dans sa version historique (les professeurs qui gardaient les enfants pendant leur congés d'été en période d'après-guerre)
- Souhait fort de partage et d'interconnaissance ; « permettre aux générations futures et actuelles de pouvoir agir sur le monde »
- Il cite NDL ; pour lui s'engager c'est réfléchir à comment on change le monde ?
- Il craint la version écrite et institutionnelle de l'engagement et estime que ça appartient au peuple, l'Etat lui apparaît comme un système antinomique et se trouve en faveur d'une démocratie directe, du fédéralisme, du municipalisme
- Il a participé à l'ouverture de squats pour aider les personnes exilées
- « Je suis en capacité et je donne du temps, j'accepte de vivre autrement pour être pleinement dans mon engagement », la subordination lui semble limitante,

« comment je réfléchis ma vie autour de l'engagement dans mon quotidien » , ça consiste en son cadre de vie

2) Quelles valeurs et ambitions t'animent dans ton engagement ?

- Proche du communisme libertaire, prônant l'égalité et la liberté, le monde se base selon lui sur les inégalités, il faut des forts, des puissants, c'est un concept chaotique, mais sans ça, il n'y aurait pas d'état
- Le libertaire estime que la liberté est impossible à atteindre, mais que c'est une recherche perpétuelle, de l'égalité dans la liberté c'est la jungle il cite Baillargeon et sa recherche dite parfaite, base rationnelle de ses valeurs
- L'émancipation, également : se défaire de tous les mécanismes de soi et des autres, là aussi il y a et de la liberté

3) Quels ont été les freins auxquels tu as fait face dans ton engagement ?

- L'état, si ça se manifestait par plein de formes, en tout cas ça reste l'état, son fonctionnement et l'institution policière
- Ses expériences de ZAD u de Squats , dès qu'on veut pousser les choses : c'est illégale, il se passe alors des choses très violente et ceux institutionnellement
- Questions relatives à la participation citoyenne, pour une meilleure recette !

1) Quel est ton ressenti quant à cette expression, participation citoyenne ?

- Mot valise qui sonne bien et qui sonne positif , « on n'a jamais attendu l'état pour faire ce genre de choses »
- Une forme réelle d'engagement va contre ses principes
- Il souhaite se rendre utile et opère grâce aux méthodes de l'éducation populaire, pour lui c'est un synonyme de l'engagement. Il se sent très proche du concept historique du volontariat, lorsque les professeurs, après-guerre, partaient en vacances avec les enfants. « Pour moi il n'y a rien de mieux pour pouvoir agir sur le monde que d'essayer de le comprendre ». Ainsi, il se sent très partagé et critique envers le fonctionnement actuel.
- il me répond que ce terme « participation citoyenne » est en fait un pléonasm. Et que la démocratie, c'est le pouvoir au peuple, aux citoyennes et citoyens, pour lui finalement, ça ne veut pas dire grand-chose, mais je comprends sa réflexion. Il voit ce terme comme un consensus « qui sonne bien et qui sonne positif ». Il ajoute « On n'a jamais attendu », c'est vrai que j'ai pu lire que des initiatives citoyennes avaient pu se concrétiser bien avant qu'un cadre ne soit institué.

2) Considères-tu que les jeunes aient toute place, légitimité et capacité à s'engager en l'état actuel des choses ?

- Oui et non, ça dépend d'où on se place , il y en a toujours eu, et l'état a répondu par le droit et « la participation »
- Le principe même est excluant
- Démocratiquement, , l'esprit critique est un danger , il manque beaucoup 'armes aux jeunes, on ne leur apprend pas à participer
- C'est limitant

3) Quelles seraient tes propositions et/ou préconisations pour parvenir à plus d'accessibilité de la part des politiques, pour faciliter le pouvoir d'agir et la participation des plus jeunes (jeunes adulte) ?

- Un réel contrôle fiscal, aller chercher dans la poche des actionnaires, un revenu universel libéralise : améliorer la condition financière des jeunes
- Reforme l'école , y faire entrer les sciences sociales, tôt
- Réfléchir les choses différemment

- L'éducation de pair à pair, réellement de gauche, qu'on éveille à l'empathie, les valeurs morales, les inégalités
- Avoir des espaces qui permettent aux gens de se croiser et d'avoir des réflexions, se fédérer contre l'individualisme, on est des êtres sociaux, on a besoin des autres, faire du lien, entre nous, et renouveler
- Le pouvoir d'agir c'est aussi en fonction des valeurs, de la liberté d'expression, elle semble aussi liée à la classe sociale, plus tu as de capital culturel et symbolique tu auras du pouvoir, on est encore dans un système qui exclut, on donne du pouvoir à ceux qu'on veut. Qui vont dans le sens « imposé »
- Le milieu de l'éducation populaire permet cette expression et ce pouvoir d'agir
- Pour des valeurs de gauche
- Municipalité autogérée de France, Assemblée citoyenne Saillans
- Ainsi, il avoue craindre que le principe même de la participation ne soit un frein à l'initiative des jeunes. « Il y a tellement tout à repenser » et me parle d'émancipation, ça lui semble être un réel défi pour chacun d'entre nous, qui avons été façonné par une école qui ne participe pas à la construction d'esprits critiques.
- Reformuler le droit, une utopie ?

Annexe 6 – Les préoccupations des jeunes du 15 avril 2021

LES POINTS SOULEVES PAR LES PARTICIPANT·E·S A L'ATELIER DU AVRIL 2021

LA MOBILITÉ

Mobilité partagée : lancement de navettes circulant au sein de l'agglomération ou bien d'une plateforme de co-voiturage local.

LA COMMUNICATION

Comment garantir l'accès et la bonne circulation des informations concernant notre territoire ? Plateforme interactive, investissement des réseaux sociaux et communication/interaction directe vers l'utilisateur ?

LA CULTURE

Promouvoir une culture, un territoire de patrimoine festif et accessible à tous·tes, décentraliser les activités culturelles au sein du territoire, favoriser l'interconnaissance (culturelle, générationnelle) par la rencontre et l'investissement commun, proposer la rencontre.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Favoriser l'implication et la mobilisation des jeunes dans les échanges, les écouter et les inviter à participer : compétences et gouvernance.

Annexe 7 – Note d'opportunité



Conseil de Développement du Pays de Redon, Bretagne Sud

Note d'opportunité du 02 juillet 2021

Rédigée par : Clara GUILLAUME, étudiante-stagiaire

Supervisée par : Emmanuelle GUERIN, coordinatrice-animatrice

Jeunesse & Engagement : Valorisation, inclusion et légitimité des jeunes dans la dynamique du territoire de Redon

Introduction

La présente note d'opportunité traite de la thématique intitulée « Jeunesse & Engagement ». Cette dernière a permis la réalisation d'un état des lieux en Territoire de Redon afin de connaître les aspirations et besoins des jeunes, citoyennes et citoyens du territoire.

Cette thématique a été évoquée au sein du Conseil de Développement du Pays de Redon à l'occasion d'un stage. Cette démarche vise alors à être poursuivie afin que la phase introductive abordée dans cette note puisse être formalisée et répondre à la demande des jeunes qui habitent notre territoire.

Finalement, ce thème s'articule autour de cette question : Comment, valoriser, légitimer et inclure nos jeunes dans la dynamique du territoire de Redon ?

Dans un premier temps, vous pourrez en apprendre plus sur la démarche mise en œuvre dans la conduite de cette mission introductive, notamment grâce à l'utilisation d'un diagramme retraçant les raisons qui nous poussent à questionner la place des jeunes au sein de notre territoire.

Puis, dans un second temps, vous pourrez observer les objectifs attendus, là aussi, via l'aide d'un diagramme dit « arbre des objectifs ». L'idée, dans cette seconde partie, n'est pas de formuler des recommandations, mais d'en visualiser et regrouper les impacts (au sens positif). Finalement, dans une troisième et dernière partie, vous pourrez lire quelques recommandations visant à répondre au mieux aux motivations de nos jeunes citoyennes et citoyens communément à celles du Conseil de Développement du Pays de Redon.

C. La définition du contexte

Le Conseil de Développement souhaite approfondir et contribuer à la valorisation et à l'inclusion des jeunes dans la dynamique du territoire de Redon. Pour ce faire, nous sommes d'abord partis à la rencontre de l'existant. Nous souhaitons connaître le fonctionnement des instances, leurs actions en faveur de nos jeunes.

Puis, ces jeunes, nous les avons rencontrés. Pour la plupart, ils sont mobilisés et toujours présents sur le territoire. Ces échanges ont pu se faire par le biais du réseau du Conseil de Développement, de rencontres chanceuses, ou grâce à différents événements.

La mutualisation de ces données ont alors laissé apparaître une évidence : les jeunes, c'est un sujet complexe.

En effet, on remarque, avec l'appui du rapport de l'Agence d'attractivité, que les jeunes sont plutôt peu représentés à Redon, par rapport à la moyenne régionale (les 18-24 ans représentent 5,7% de la population contre 7,6% au niveau régional).

A contrario, quant aux enfants (entre 0 et 14 ans), les taux s'égalisent et sont même légèrement supérieurs, ce qui explique les motivations du Projet Educatif Local, qui se concentre plutôt sur ces tranches d'âges.

En ce sens, après le lycée, nos jeunes recherchent l'attractivité des plus grandes villes, la diversité et plus d'opportunités de formations ou d'emplois. Ce qui explique leur absence.

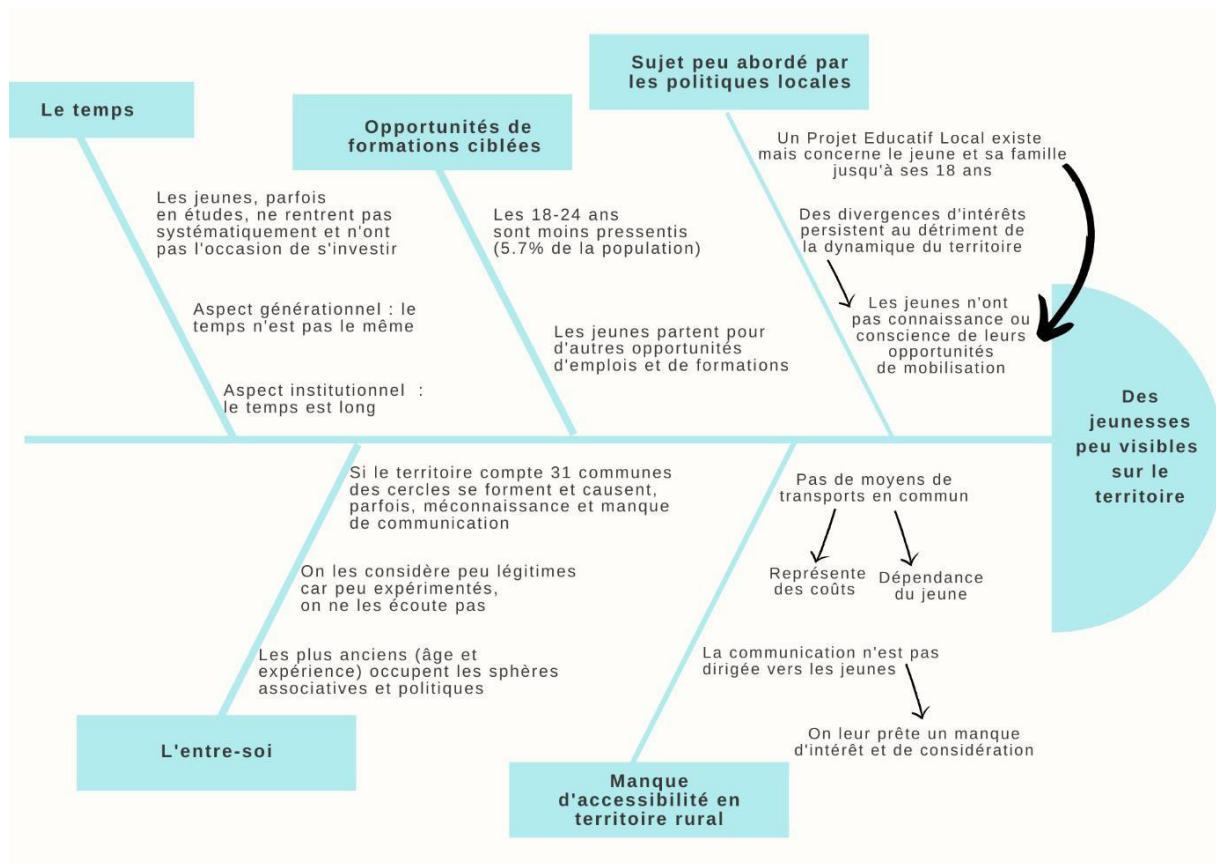
Toutes nos rencontres se recourent en un problème, la tranche des 18 à 25 ans n'est pas visible. Pourtant, elle existe bel et bien. On a rapidement identifié cette envie de changement de posture, de ne plus consommer mais d'être actrice et acteur, de participer et surtout d'être légitime dans sa prise de parole malgré les stigmates pesants sur la jeunesse.

Les jeunes adultes nous ont aussi fait part de certains freins, relevant du prisme de l'inclusion, au niveau de la participation, de l'accès aux informations, mais aussi à l'autonomie dans les déplacements et la prise de position.

Si on n'a pas les moyens de venir, matériels ou financiers, comment faire entendre sa voix ? Si on ne sait pas que ça existe, comment faire entendre sa voix ?

Finalement, l'interconnaissance représente un moteur pour des jeunes de plus en plus curieux et tournés vers l'extérieur. Cependant, la prise de parole reste difficile quand on semble avoir moins d'expérience (donc moins de crédibilité face aux plus âgés), moins d'intérêt pour des méthodes classiques de réunion.

Le sentiment d'invisibilité et d'illégitimité reste alors fort. Pourtant, monter sa junior-association, c'est possible dès 16 ans.



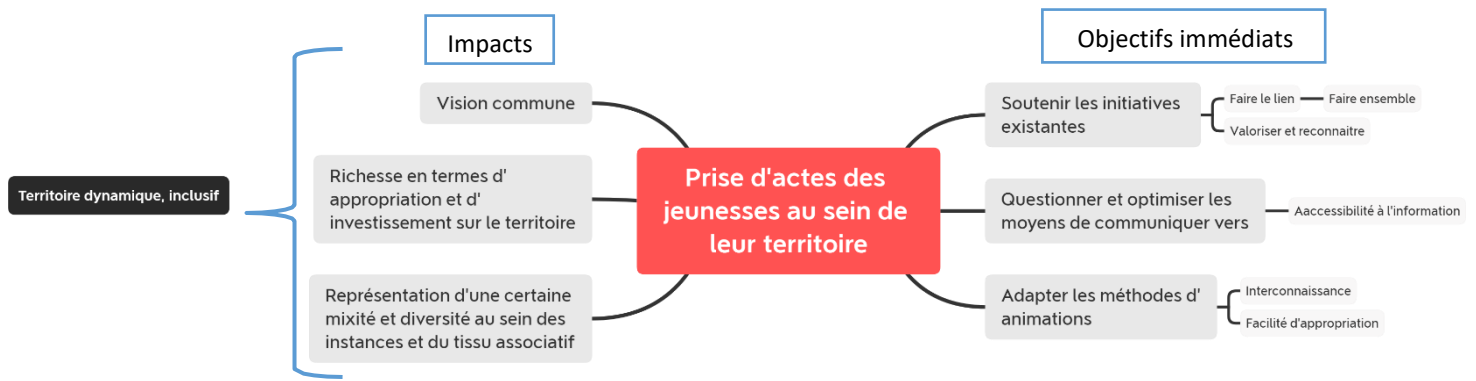
D. Les objectifs attendus

Cette seconde partie met en lumière les envies communes des jeunes que nous avons pu interroger ainsi que les ambitions du Conseil de Développement quant à la mission introductive qui a été menée entre février et juin 2021.

On a d'ailleurs pu remarquer que nos jeunes interlocutrices et interlocuteurs étaient relativement attachés à leur territoire, c'est plus qu'une maison. C'est plutôt un socle au sein duquel des actions de soutien, mais aussi la remise en question des méthodes employées (notamment dans l'aller vers) pourraient mener vers la concrétisation de liens, pas seulement de pair à pair, mais d'instances vers les particuliers et vice-versa. Ce qui mènerait sans aucun doute vers un territoire inclusif mais pas moins dynamique.

Pour sortir de l'entre-soi et faire profiter le territoire des savoirs et compétences de toutes et tous, l'objectif attendu n'est autre que la prise d'actes de tous les êtres qui font le territoire de Redon. On peut aussi ajouter que le point de vue des plus jeunes n'est autre que celui des citoyens de demain.

Cette prise d'acte, si elle est soutenue, encouragée, légitimée et rendue visible, ne peut observer qu'un résultat : la dynamique du territoire, auquel nous appartenons.



E. Recommandations et Pistes d'actions

A. Développer des actions de soutien

- **Soutenir les initiatives existantes sur le territoire**

Cela revient à soutenir et surtout affirmer son soutien vers d'autres initiatives qui se veulent porteuses de valeurs et de volontés communes. Si le territoire de Redon est riche d'acteurs locaux et de mobilisation associative, ces derniers n'agissent pas toujours de concert, cela représente un frein important dans la pérennité des liens et les actions à mener en faveur du territoire (et non pas de l'instance elle-même).

- **Encourager les jeunes à se mobiliser pour des sujets qui leur tiennent à cœur**

Il s'agit là de valoriser et soutenir les actions menées par nos jeunes. En représentant un support, en apportant son aide en termes de connaissances, d'outils, de réseau, mais aussi de reconnaître les actions menées par les jeunes.

Au sein du Conseil de Développement on peut citer Mobi'Access (2018), un projet initié par des lycéennes, visant à effectuer l'inventaire des lieux difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite, dans la ville de Redon.

Aussi, le statut de la Junior Association représente une identité pour des volontés qui se doivent d'être reconnues.

B. Aller vers

- **Promouvoir la création de lieux ouverts, pour toutes et tous**

On peut reprocher le manque d'inclusion de certaines instances, car elles mobilisent temps, connaissances et énergies, ces trois axes ne sont pas toujours cumulables, mais l'existence de lieux ouverts, permettant la libre-expression, l'appropriation de l'espace par toutes et tous est un outil de partage et d'interconnaissance en devenir.

- **Encourager la mixité et l'interconnaissance**

Pour faire le lien avec l'existence de lieux ouverts à toutes et tous, on aura pu observer, dans nos investigations, qu'il était parfois ardu de sortir de l'entre-soi, qui représente tantôt un confort, car on se retrouve entre « gens du même monde », tantôt une limite, car on ne sait plus ce qu'il se passe en dehors. Pour autant, les espaces ouverts et visant à plus de participation, voire à l'auto-gestion, permettent aux groupes de se mélanger et d'apprendre, de se cultiver et de s'enrichir suivant des méthodes favorisant la cohésion et le faire-ensemble.

C. Questionner le fonctionnement et l'organisation des instances

- **Adaptabilité, horizontalité dans la médiation et les échanges**

Pour coopérer et pour s'exprimer de manière équitable, on emploie des méthodes d'animations, ces dernières ne semblent pas toujours convenir et garantir la prise de parole des plus jeunes. Pour exemple, 4 jeunes femmes sont représentées au Conseil de Développement actuellement, cependant, elle n'ont que peu d'occasions d'être présentes ou de se faire entendre, même si elles sont concernées par le sujet abordé. Des méthodes d'animations plus favorables et inclusives pourraient être mises

en place, non seulement pour permettre plus de prise de parole de la part de nos jeunes, mais aussi pour leur rendre l'instance du Conseil de Développement plus accessible. En effet, nos jeunes ont tout intérêt à être présents dans des instances de participation citoyenne, car elles et ils en sont.

Il est beaucoup plus difficile de se sentir concerné quand on n'est pas vraiment à l'adresse.

D. Point de vigilance : Des instances pour les jeunes

Cette mission aura aussi permis d'observer l'objectivité d'instances prônant l'interconnaissance et la rencontre, face à d'autres qui se concentrent sur des cercles bien définis (âges, profession, sujet abordé, compétences nécessaires). Ainsi, nous aurons pu observer que la mixité était bénéfique et facteur de cohésion. Ces dernières permettent d'autant plus le développement du sentiment d'appartenance et celui de la légitimité. Il semble aussi pertinent de noter que des cercles construits entre jeunes, comme un conseil de développement des jeunes, s'il semble être une idée et un axe de développement souhaitable, pourrait occasionner un certain cloisonnement et une séparation des volontés, des mobilisations.

En ce sens la souplesse de la médiation au sein des instances semblent représenter un axe porteur et fédérateur, notamment pour ce qui est de la sphère associative.

Conclusion

Pour conclure cet écrit et cette phase d'introduction, il est important de noter que l'une des volontés dans cette première phase était de réaliser un état des lieux suffisamment large, cette ambition s'étend d'ailleurs aux rencontres que nous avons pu faire. Les observations effectuées pourraient donc être alimentées mais les volontés semblent, quand même se rejoindre.

Le Conseil de Développement, dans ses valeurs et son domaine d'actions, semble apte à rendre cette démarche pérenne et formelle.

Cette note d'opportunité tient donc lieu de point d'étape et permet d'affirmer les volontés communes de continuité et d'inclusivité. Il nous tient bien à cœur de continuer sur cette lancée et de parvenir à un espace inclusif et toujours plus participatif, ce qui contribuera sans doute à la dynamisation et à l'attractivité du territoire de Redon, dans sa richesse et sa mixité.

Résumés et mots clés

RESUME

A la redécouverte de mon territoire, j'ai pour mission d'apprendre à connaître les jeunes du territoire, et pourquoi pas, de les amener à participer davantage ?

J'en apprend beaucoup, mais bien moins que ce que j'aurais pu croire. Je prends conscience des ressources en culture et en motivation mais aussi des enjeux de la participation.

ABSTRACT

While rediscovering my hometown, I have to get to know the young generation, and why not, to get them to participate more, and debating with other citizens? I am learning a lot from what I have been able to believe in my territory and its cultural and motivational resources.

Mots clés

Participation, citoyenneté, jeunesse, territoire, légitimité, engagement associatif, pouvoir d'agir

Keywords

Participation, citizenship, youth, territory, legitimacy, associative engagement, to act